Session d'information expérimentation 2022
Réforme SERAFIN-PH
ESSMS – Tronc commun

Visioconférence - Février 2022

cnsa
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

SERAFIN PH
Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Événement enregistré

Une session d'information « Tronc commun » va être enregistrée et sera publiée dans quelques jours sur la page dédiée à l'expérimentation SERAPHIN-PH 2022 du site de l'ATIH :

https://atih.sante.fr/recueil-national-serafin-ph

L'enregistrement va être capté, partie par partie, afin de conserver le plan de la présentation et de mettre à disposition des participants un ensemble de vidéos plus courtes

Les questions posées par le module Q&R ne seront pas enregistrées, n'hésitez donc pas à interroger l'animateur

Les éventuelles questions et réponses apportées à l'oral ne seront pas non plus enregistrées, n'hésitez donc pas à lever la main pour questionner l'animateur lors des temps d'échanges

Déroulé de la session d'information

Durée de la session

- 4 heures

Sujets présentés

- Présentation du projet SERAFIN-PH
- Objectifs de l'expérimentation
- Outils SI : Démarche, support, organisation générale

Intervenants

- Equipe SERAFIN-PH, CNSA
- Equipe ATIH

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause *(5 mn)*

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause *(5 mn)*

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause *(5 mn)*

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

LE PILOTAGE DU PROJET

Le projet Serafin-PH est **co-piloté** par la Direction Générale de la Cohésion Sociale et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

- Un directeur de projet à la DGCS
- Une équipe projet à la CNSA

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

Établissement public créé par la loi du 30 juin 2004

Ses missions ont été élargies progressivement

Depuis le 1er janvier 2021, elle est gestionnaire de la 5e branche de la Sécurité sociale : la branche Autonomie.

Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées :

- ► En contribuant au financement des aides individuelles versées aux personnes
- ► En finançant les établissements et les services qui les accompagnent
- ► En veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national

Budget de plus de 32 milliards d'euros.

La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de la cohésion sociale

La DGCS est chargée de **concevoir, proposer, mettre en œuvre les politiques sociales,** notamment en direction des personnes **fragiles ou vulnérables**.

Elle intervient sur les politiques de solidarité, de développement social et de promotion de l'égalité favorisant la cohésion sociale.

La CNSA est liée à l'Etat sur la base d'une COG (Convention d'objectifs et de gestion), la DGCS en assure le pilotage.

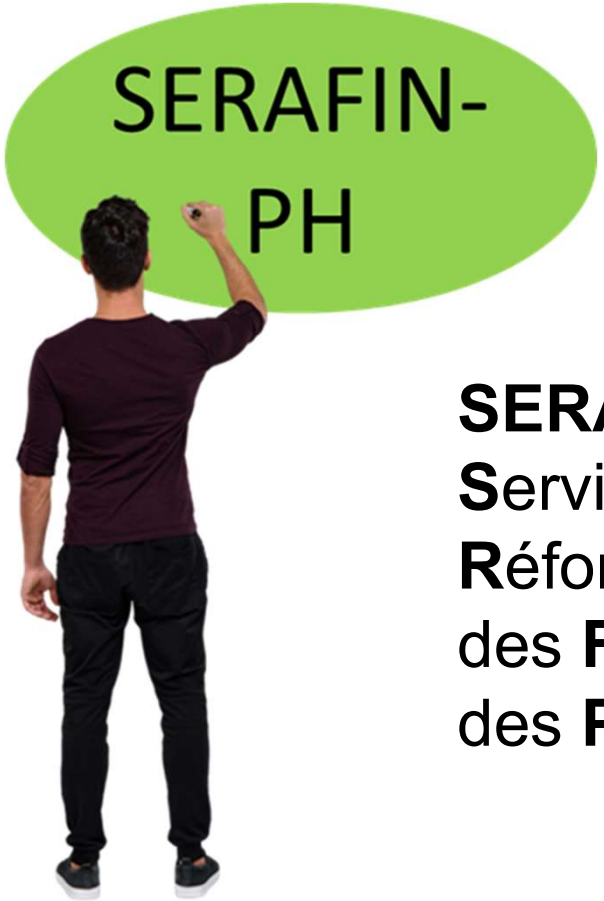

SERAFIN-PH pour :
Services et **Établissements :**
Réforme pour une **A**déquation
des **FIN**ancements aux parcours
des **P**ersonnes **H**andicapées.

Revoir la conception des budgets des établissements et services accompagnant les personnes en situation de handicap

Cadre général du projet

Film *Les grands objectifs de la réforme*

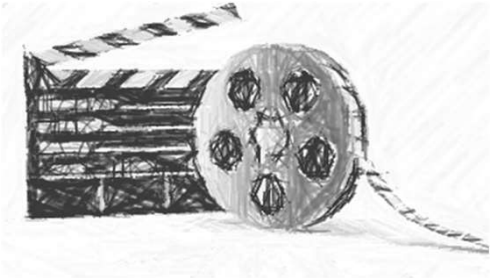

https://www.dailymotion.com/video/x7vviiu

Film *Le calendrier de la réforme*

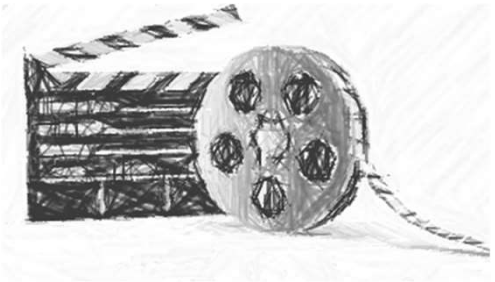

https://www.dailymotion.com/video/x7vviis

Genèse de la réforme SERAFIN-PH

CONSTATS :

- **Des budgets alloués « historiquement » : sans lien objectif entre les modalités de l'accompagnement proposé par l'ESMS, le public accueilli et le niveau du budget alloué**
- **Des évolutions de politiques publiques : la démarche Une réponse accompagnée pour tous, les objectifs poursuivis par la transformation de l'offre d'accompagnement (personnalisation des accompagnements, plus inclusifs et plus modulaires)**
  - ✓ ***Des évolutions devenues nécessaires dans le mode de financement***

Constats des rapports Vachey Jeannet 2012-2013

Tarification actuelle : facteur de lourdeur et de complexité

Programmation des créations de places pas toujours liée aux besoins identifiés dans les territoires

CONSTATS REPRIS ET VALIDÉS PAR LES RAPPORTS VACHEY-JEANNET (IGF/IGAS – 2012 ET 2013) :

Préconise une réforme d'allocation des ressources aux ESMS pour l'accompagnement des personnes handicapées qui soit :

- **équitable** (fin des dotations historiques)
- dont les processus soient **simplifiés**
- qui permette des **parcours de vie sans rupture**

  - ✓ *Fonder le financement des ESMS sur des éléments objectifs : le lien entre les besoins des personnes accompagnées et la nature des réponses qui leur sont apportées*

SERAFIN PH Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH : l'adaptation de l'offre aux besoins de la personne

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause *(5 mn)*

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges)

Objectifs et attendus du financement réformé

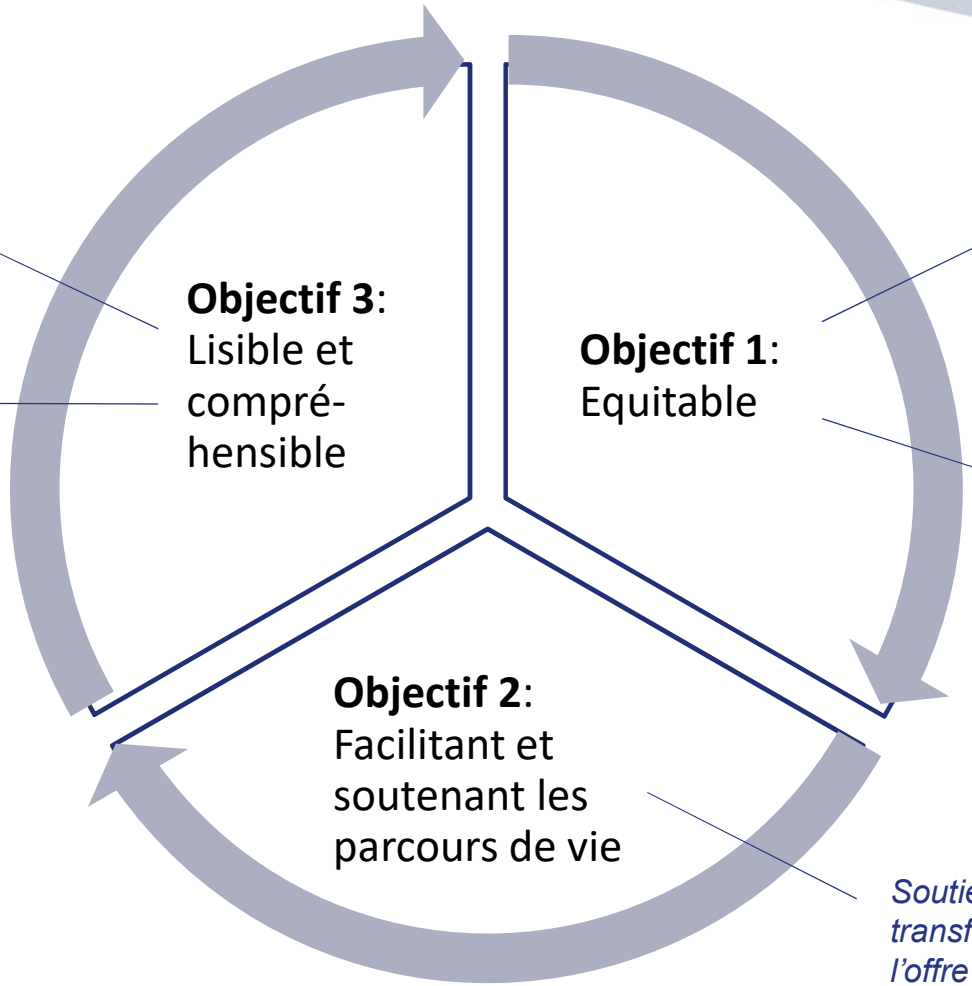

Part fixe et part variable et critères de répartition précis

Anticipation, préparation des évolutions de financement

Soutien de la réponse aux besoins

Soutien de l'accompagnement des situations complexes

Soutien de la transformation de l'offre

L'adaptation de l’offre aux besoins des personnes

PARCOURS DE VIE

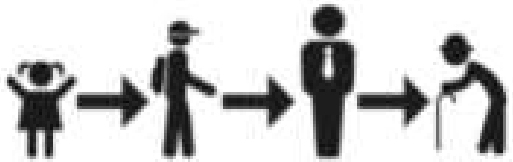

Fluide	Souple	Personnalisé
Sans rupture	En tout lieu	Selon mes besoins
Facile	Modulaire	Adapté

L'adaptation de l’offre aux besoins des personnes

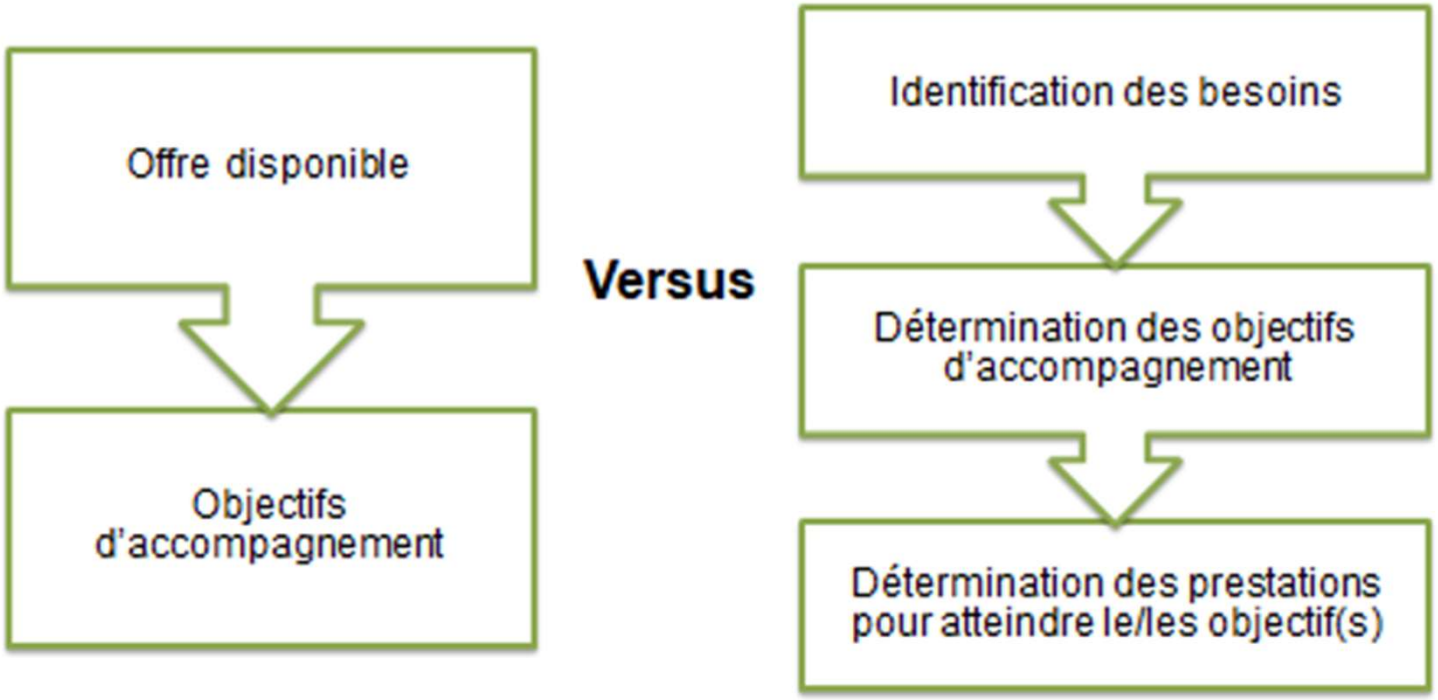

Pour aller plus loin

Handicap - Réinventer l'offre médico-sociale, plateformes de services coordonnés

À partir d'expériences d'établissements et de services médico-sociaux, deux publications complémentaires de l'ANAP présentent les plateformes de services coordonnés et donnent les clés pour les mettre en place.

Un guide facile à lire et à comprendre est également disponible :
https://ressources.anap.fr/pilotage/publication/2750

Périmètre de la réforme

Volume budgétaire :

➢ Des crédits de l'assurance maladie

L'Objectif général de dépenses (OGD) = l'ONDAM + des crédits « propres » CNSA

Crédits « propres » = journée de solidarité (Contribution solidarité autonomie).

L'OGD est délégué aux ARS pour le financement des ESMS

=> Soit un total d'environ 10,8 Milliards € (PH), comprenant depuis le 1er janvier 2017 les crédits des ESAT (1,5 Mds €) – sur le périmètre Serafin-PH

➢ Des crédits des conseils départementaux

- *Soit environ 5,2 Milliards € (pour les ESMS PH)*

⇒ **La réforme porte sur environ 16 Milliards €**

Le périmètre de la réforme :

➢ Tout ESMS PH dont l'admission est subordonnée à une notification de la CDAPH

Cadre général du projet

Comitologie du projet

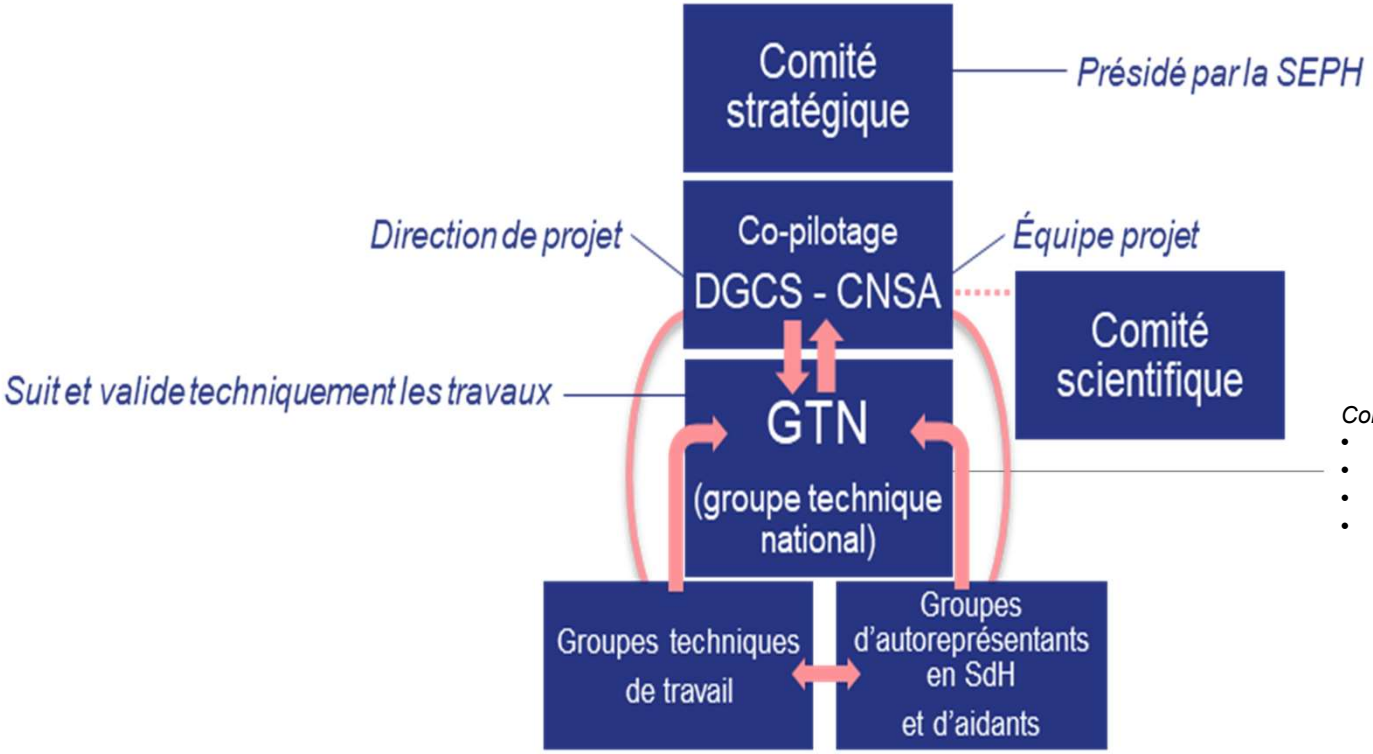

Composé de représentants :

- *des usagers et des ESMS*
- *De l'ADF - CNAM - ARS - MDPH*
- *De l'ANCREAI - ANAP - HAS - ATIH - EHESP*
- *Des services de l'Etat et de la CNSA*

ESMS concernés par la réforme SERAFIN-PH

Périmètre

Tout ESMS PH dont l'admission est subordonnée à une décision de la CDAPH

12 000 ESMS	Publics enfants et adultes	Compétence Etat et CD		
500 000 places		16 Mds € /an	10,8 Mds€ ONDAM & CP CNSA	5,2 Mds€ Crédits CD

Etablissements et services pour enfants	*IME* *IEM* *ITEP* *EEAP*	*IDA* *IDV* *SESSAD* *[…dont CAFS]*	*CAMSP* *CMPP* *BAPU*
Etablissements et services pour adultes	*ESAT* *ESRP (ex CRP)* *ESPO (ex CPO)* *UEROS* *SAVS*	*SAMSAH* *MAS* *EAM (ex FAM)* *EANM (ex FV et FH)*	*SSIAD* *SAAD* *SPASAD*
Divers			*Centres de ressources*
	Inclus dans le périmètre de la réforme		**Exclus du périmètre de la réforme**

SERAFIN PH Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées

3 phases du projet

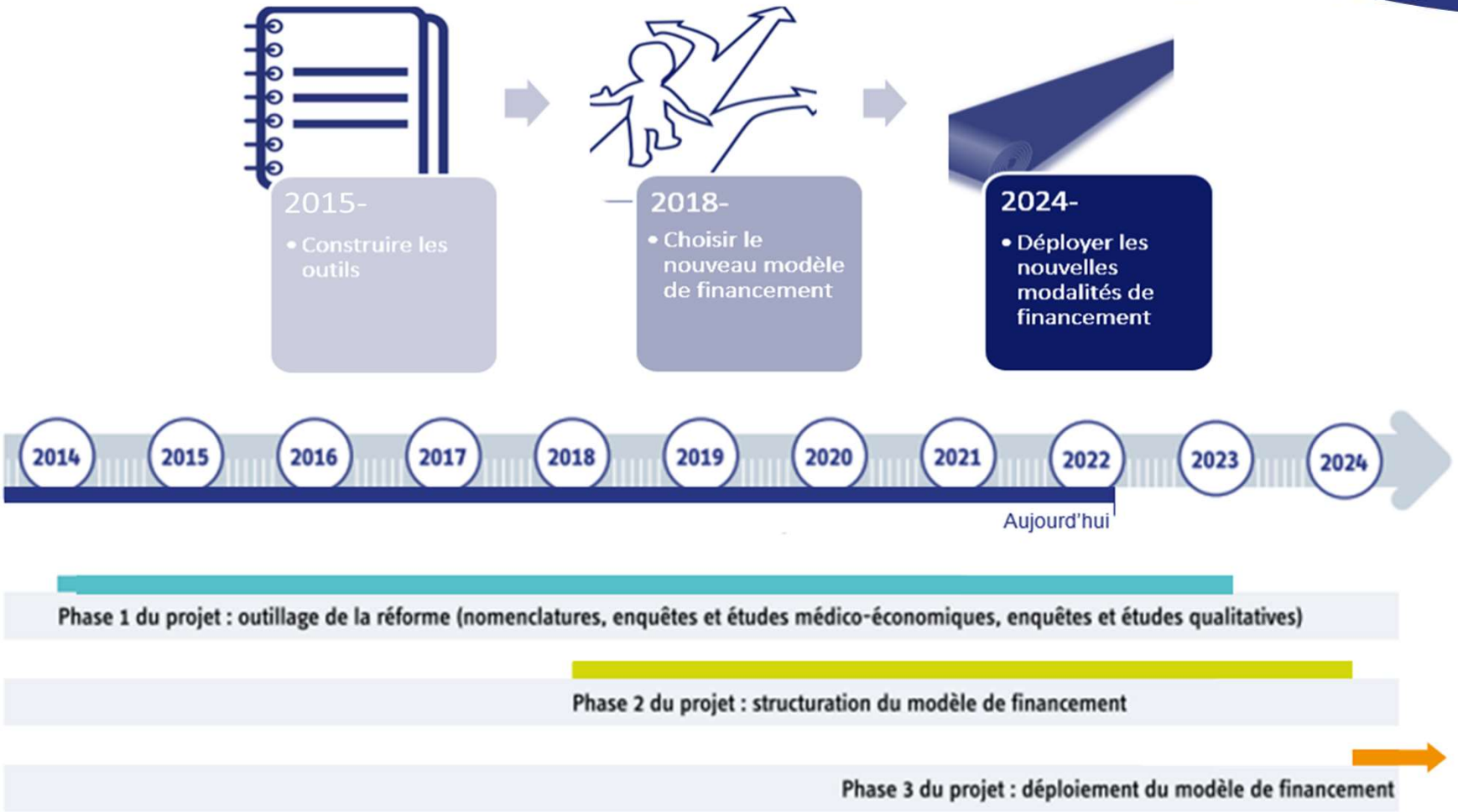

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH : le modèle de financement

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause *(5 mn)*

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

La structuration actuelle du modèle

Transformation de l'offre

L'ensemble du modèle doit soutenir la transformation de l'offre

Ajustements ex-post sur les parts « socle » et « variable »

Modulation du budget en fonction de l'activité réalisée, de la qualité, des objectifs CPOM, etc…

Part variable

Financements complémentaires

⇒ Négociation entre le gestionnaire et les ATC

Financement à la qualité

⇒ Sur la base de tarifs définis au niveau national (à partir d'indicateurs)

Majoration

Fonction du niveau de complexité des situations accompagnées

⇒ Sur la base de tarifs définis au niveau national (infra-CPOM)

Socle ad'hoc
Centres ressources
Equipes mobiles d'appui…

Socle

Prestations Indirectes et Prestations Directes au niveau de référence minimum : Budget minimum alloué à l'ESMS (durée du CPOM)

⇒ Sur la base de tarifs définis au niveau national

NB : La représentation graphique ne présage du futur poids relatif des différentes parties du financement.

Les travaux en cours

- modalités d'articulation

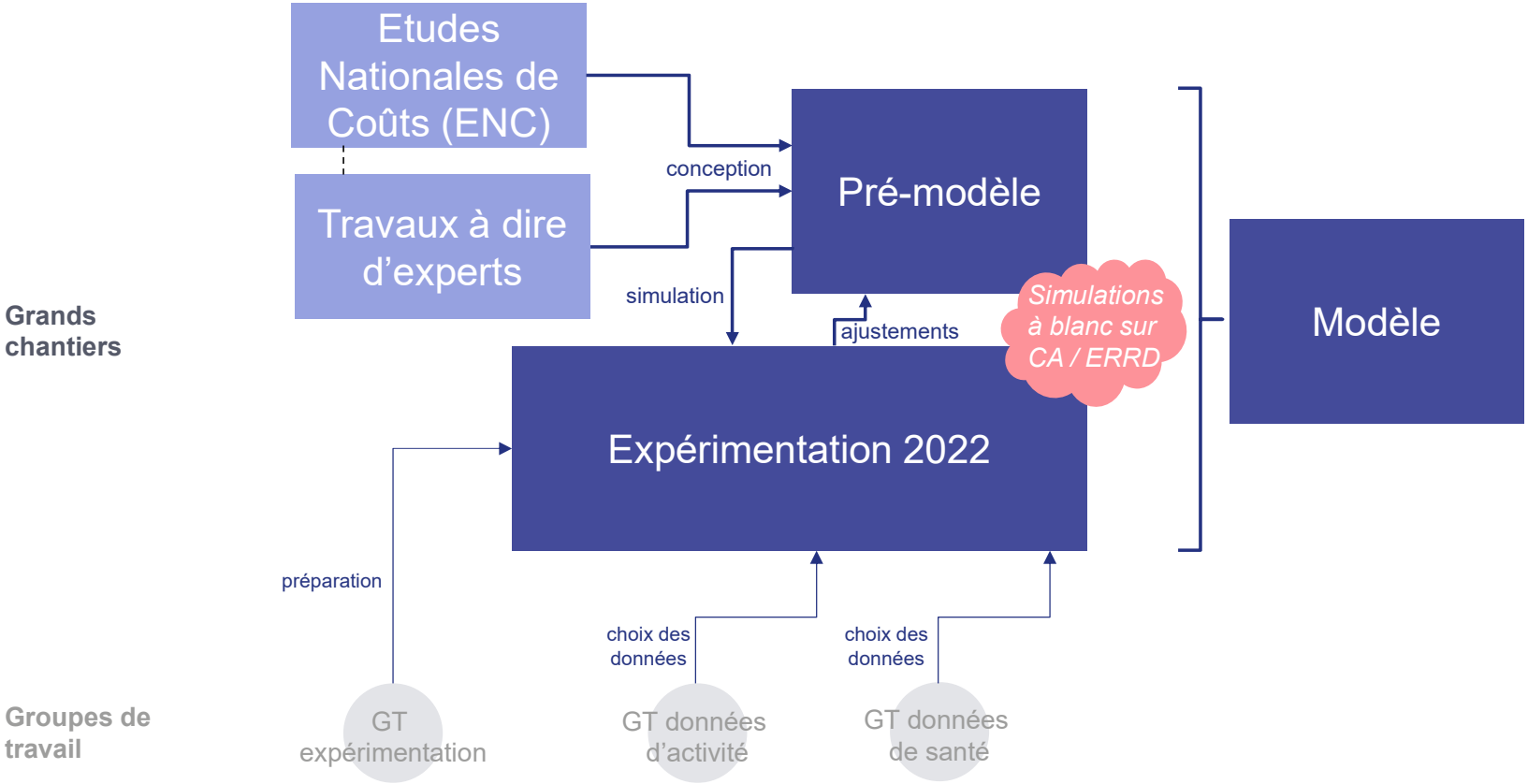

Récapitulatif

Le projet SERAFIN-PH, c'est…

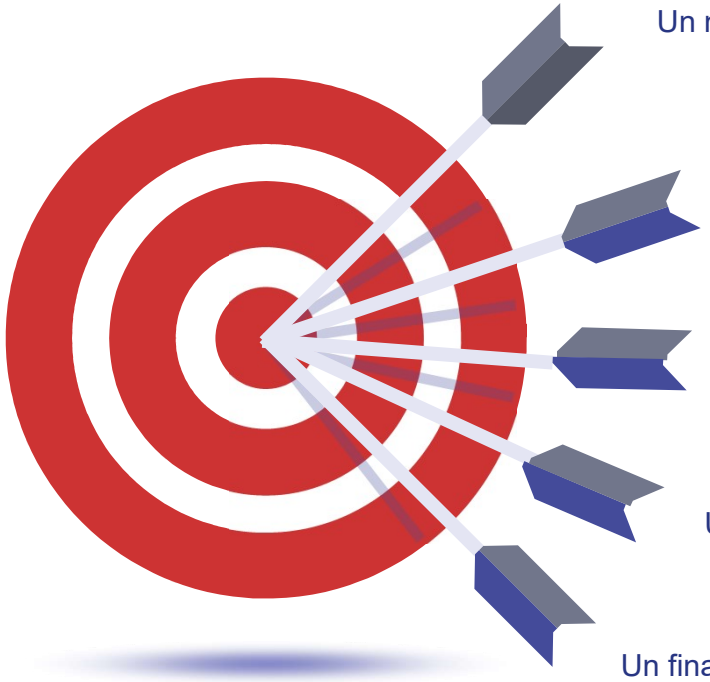

Un nouveau modèle de tarification

Une réforme en soutien de nouvelles modalités d'organisation

Une réforme incitant à des accompagnements personnalisés

Une réforme apportant objectivité et lisibilité

Un financement fondé sur l'activité prévisionnelle avec ajustement a posteriori

Le projet SERAFIN-PH, ce n’est pas…

- ✗ Une tarification à l'acte de type T2A
- ✗ Un outil d’évaluation
- ✗ Un outil de contrôle

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause *(5 mn)*

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

Contexte et objectifs

L'ATIH en bref

L'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) fondée en 2000 est :

- un établissement public de l'État à caractère administratif
- placé sous la tutelle de la Ministre des Solidarités et de la Santé
- • le siège de l'agence se trouve à Lyon
  • une antenne est installée à Paris

L'ATIH est un pôle d'expertise chargé de :

- la collecte, l'hébergement et l'analyse de l'activité médico-économique des établissements de santé
- la gestion technique des dispositifs de financement des établissements
- la réalisation d'études sur les coûts des établissements
- l'élaboration et la maintenance des nomenclatures de santé

Le décret du 08 juillet 2015 élargit le périmètre d'intervention de l'agence au secteur des établissements sociaux et médico-sociaux

Contexte et objectifs

Rappel

La DGCS et la CNSA, ont missionné l'ATIH pour la réalisation pour la réalisation d'une expérimentation portant sur les établissements et services médico-sociaux accompagnant des personnes en situation de handicap

Cette expérimentation est menée dans le cadre de la réforme SERAFIN-PH, et à la suite :

- des enquêtes de coûts conduites sur l'activité des années 2015 et 2016
- et des Études Nationales de Coûts (ENC) portant sur les années 2018 et 2019

Contexte et objectifs

Objectifs de l'expérimentation

Simuler les impacts budgétaires du pré-modèle de financement;

Ajuster le pré-modèle

L'ajustement du pré-modèle se fera via :

- Les résultats de la simulation ;
- La nouvelle objectivation des coûts à partir des données sur l'intensité des accompagnements ;
- La vérification de l'adaptation du modèle de financement aux nouvelles modalités d'organisation issues de la Stratégie quinquennale d'évolution et de transformation de l'offre médico-sociale.

Contexte et objectifs

Objectifs (suite)

Remarques

La simulation se fera « à blanc ».
Elle n'aura pas de conséquence sur les budgets actuels des ESMS mais permettra d'avoir une visibilité sur les transferts de coûts qu'impliquerait l'application du pré-modèle de financement.
Cela permettra d'ajuster le modèle de financement avant son déploiement avec l'ensemble des partenaires concernés.

Cette expérimentation comporte ainsi un sous-échantillon spécifique dit « sous-échantillon parcours » qui regroupera des ESMS transformés, fonctionnant déjà selon un mode d'individualisation accrue des accompagnements, afin de vérifier la compatibilité du modèle de financement avec ce type d'ESMS.

L’expérimentation 2022

Qu’est ce que l’expérimentation pour les ESMS participants

Etude, phase de l’expérimentation, intégrant un recueil de données d’ESMS représentatifs permettant d’ajuster a posteriori le pré-modèle

L’expérimentation, ce n’est pas…

- Une étude de coût (comme les ENC)
- Une étude préalable à une tarification à l’activité
- Une déclinaison tarifée des nomenclatures des besoins et des prestations
- Une application par les ESMS du futur modèle de financement

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause (5 mn)

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

ESMS sélectionnés

Périmètre

L'échantillon de l'étude porte sur :

1292 établissements et services médico-sociaux (ESMS) :

- échantillon tronc commun : 842 ESMS
- échantillon temps : 300 EMS
- échantillon parcours : 150 ESMS

accompagnant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants)

et accessibles sur orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Non accessibles sur orientation de la CDAPH, les ESMS suivants sont donc exclus du périmètre de l'étude :

- les Centres de ressources
- les CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce)
- les CMPP (centre médico-psycho-pédagogique)
- les BAPU (bureau d'aide psychologique universitaire)
- Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- les entreprises adaptées ou les SAAD (services d'aide et d'accompagnement à domicile)
- ainsi que les SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) et les SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile)

ESMS sélectionnés

- *Nombre candidatures recueillies : 1335*
  - *Tronc commun : 317*
  - *Temps : 598*
  - *Parcours : 424*
- *Nombre ESMS maximum feront partie de l'échantillon à l'issue des sessions d'information*
  - *Tronc commun : 842*
  - *Temps : 300*
  - *Parcours : 150*

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause *(5 mn)*

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échange

Calendrier

Rétroplanning général du recueil

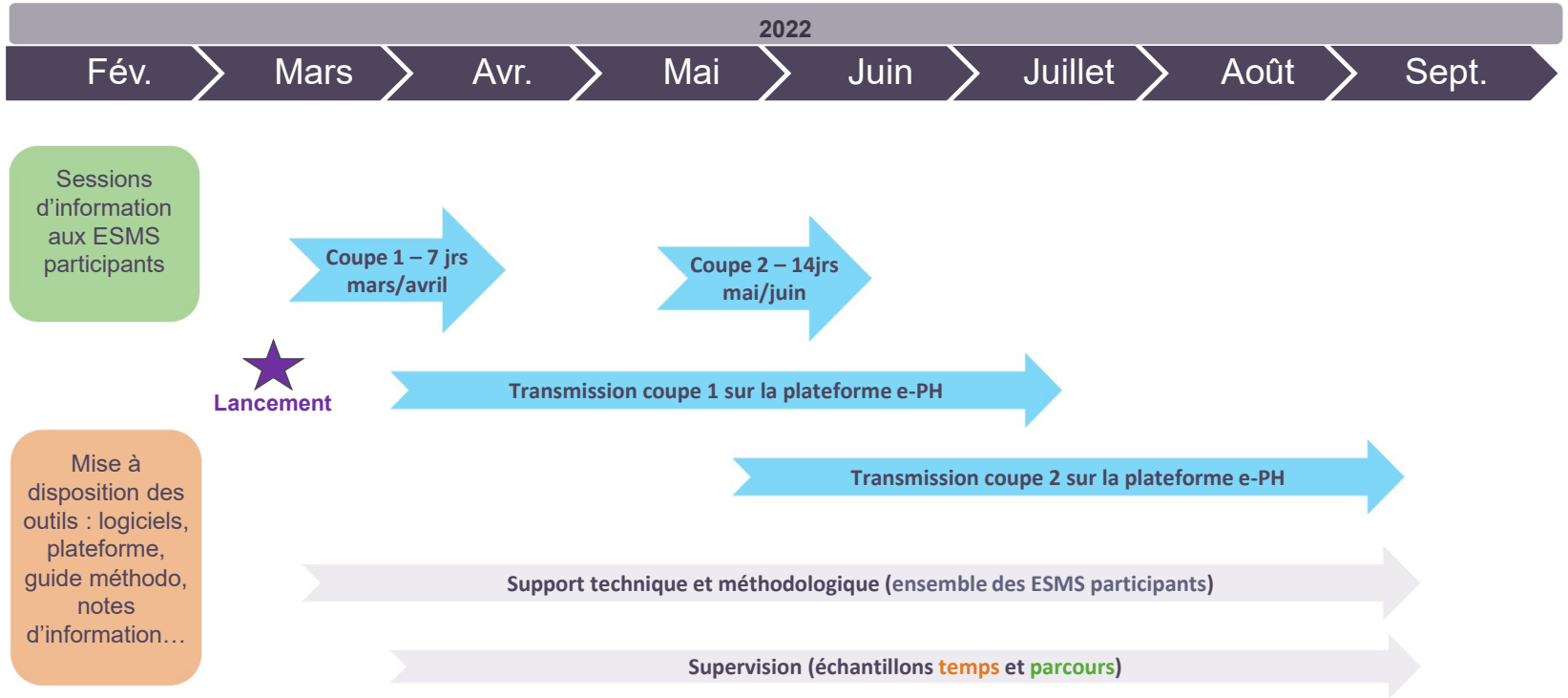

Calendrier

Appel à participation (inscriptions)

- D'octobre 2021 au 6 décembre 2021
- Via un questionnaire de candidature en ligne

Sessions d'information (février/mars 2022)

- Une demi-journée pour les ESMS participant au titre de l'échantillon principal
- Une journée pour les ESMS participant au titre des échantillons temps et parcours
- En distanciel

Modalités de recueil des données d'activité

- Deux coupes pour s'assurer une fiabilisation des données :
  - La 1ère, d'une durée de 7 jours, sur les mois de mars/avril 2022
  - La 2nde, d'une durée de 14 jours, sur les mois de mai/juin 2022
- Pour chacune des 2 coupes, les ESMS pourront choisir parmi une plage de périodes définies.

Calendrier

Planning de recueil et de transmission

Période de recueil 2022	Recueil RAMSECE-PH	Transmission sur la plateforme e-PH	
		1ere transmission préconisée	Période d'ouverture de la plateforme e-PH
COUPE 1 1 semaine mars/avril	21-mars 27-mars 28-mars 03-avr 04-avr 10-avr	au plus tôt, et a minima 4 semaines avant le début de la seconde coupe	Mars à Mai 2022
COUPE 2 2 semaines mai/juin	09-mai 22-mai 30-mai 12-juin 06-juin 19-juin 13-juin 26-juin	30-juil-22	Mai à Juillet 2022

Préconisations : réduire délai entre coupe et transmission au minimum
+ transmission coupe 1 avant le recueil données coupe 2

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause *(5 mn)*

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échange

Accompagnement des ESMS PH participants

- Support méthodologique et technique de 1er niveau assuré par un prestataire pour tous les ESMS PH participants :

  support.ph@fr.ey.com 0800 000 335

- L'ensemble des informations disponibles et des outils mis à disposition sont repris sur une page dédiée au recueil sur le site internet de l'ATIH : https://atih.sante.fr/recueil-national-serafin-ph

Les échantillons de l'expérimentation

Accompagnement des ESMS participants

	Journée d'information	Support technique	Interlocuteur ATC	Défraiement (10 000€)	Support en ligne
Tronc commun	✓	✓	✓		
Sous-échantillon Temps	✓	✓	✓	✓	✓
Sous - échantillon Parcours	✓	✓	✓	✓	✓

L'ensemble des informations disponibles et des outils mis à disposition seront repris sur une page dédiée au recueil sur le site internet de l'ATIH : https://www.atih.sante.fr/

Estimation de la charge pour les ESMS participants

	Tronc commun (7,5 à 8,5 J)	Sous-échantillon Temps (22,5 à 24,5 J)	Sous-échantillon Parcours (24,5 à 26,5 J)
Participation à la journée d'information	½ jour	1 jour	1 jour
Sensibilisation des équipes	½ jour	1 jour	1 jour
Recueil des informations	2,5 J	4,5 à 5,5 J	6,5 à 8,5 J
Saisie des informations dans le logiciel et contrôles	3 à 4 J	14 J	14 J
Transmission des données et contrôles	1 J	2 J	2 J

Accompagnement des ESMS PH participants

- La documentation qui vous accompagne :
  - Guide méthodologique
  - Manuel utilisateur RAMSECE-PH
  - Formats d'import du logiciel RAMSECE-PH
  - Manuel utilisateur MAGIC-PH
  - Guide de la plateforme e-PH
  - Modèles de notes d'information (adultes/tuteurs et FALC)
  - Guide de lecture des tableaux de contrôle
  - Procédure de gestion des comptes utilisateurs et APE sur PLAGE
  - Procédure de téléchargement et connexion au logiciel RAMSECE-PH
  - Guide descriptif des nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause *(5 mn)*

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

Mise en place au sein de votre ESMS

Exemples d'étapes de mise en œuvre

Mi-décembre 2021 - janvier 2022

1ère étape :
Préparation de la participation au recueil

Lecture de la présentation synthétique et opérationnelle de l'Expérimentation SERAFIN-PH 2022 pour évaluer la charge de travail et le personnel à mobiliser dans le recueil des données lors des 2 coupes (une coupe de 7jrs en mars/avril 2022 puis une coupe de 14jrs en mai/juin 2022)

- données descriptives des personnes accompagnées
- données relatives à la structure et à la coupe

Vous inscrire à l'une des sessions d'information (obligatoire)

Janvier - février 2022

2ème étape :
Communication et préparation opérationnelle du recueil

Réunion d'information avec l'ensemble du personnel (qu'est-ce que l'étude, objectifs, méthodologie, etc.).

Déterminer les tâches de chacun dans l'ESMS ou l'organisme gestionnaire

Mise en place d'un rétro planning (choix des semaines de coupe / livrables de l'étude)

Février - mars 2022

3ème étape :
Mise en œuvre opérationnelle du projet

Les étapes 1 et 2 du projet ont été mises en place avant la session d'information

Sessions d'information en février/mars 2022

Mars/avril 2021 : Début de la première coupe

Mise en place au sein de votre ESMS
L'information des personnes accompagnées

- **Toutes les personnes accompagnées par votre ESMS sont concernées**, quel que soit l'échantillon auquel vous appartenez
- Cette information se fait au moyen des 2 modèles de notes d'information fournis :
  - un modèle adulte/tuteur (avec un vocable accessible à tous) à destination :
    - des personnes accompagnées,
    - de leurs tuteurs légaux pour les personnes sous tutelle,
    - des personnes de confiance au sens de l'article L. 1111-6 du code de la Santé Publique et/ou de la famille et des proches, pour les personnes n'étant pas en mesure de recevoir l'information.
  - un modèle (avec un vocable adapté en " facile à lire et à comprendre ") :
    - pour les mineurs
    - ou les personnes déficientes intellectuelles
- **Le recueil du consentement n'est pas nécessaire**
- Ces notes d'information seront mises à disposition sur la page dédiée à l'expérimentation du site internet de l'ATIH : https://www.atih.sante.fr/recueil-national-serafin-ph

Mise en place au sein de votre ESMS

Ce qu'il faut retenir

- Dès votre inscription à l'une des sessions d'information, et au plus tard avant cette session, mettre en place un groupe projet Expérimentation PH
- Communiquer et mobiliser vos équipes
- Expliquer l'organisation pratique aux équipes
- Identifier la (les) personne(s) responsable(s) de la saisie des données dans le logiciel de recueil RAMSECE-PH et prévoir de lui (leur) dégager le temps suffisant pendant et à l'issue des coupes
- Informer individuellement chaque personne accompagnée par votre ESMS

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause *(5 mn)*

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

Données à recueillir
3 niveaux d'observation distincts

- **Echantillon « tronc commun » – recueil de base :**
  - Recueil de données sur la structure
  - Recueil de données à la personne : NIR, déficiences, degré d'autonomie et de dépendance, problématiques de santé supplémentaires, planning des présences / séances durant les coupes…
- **Echantillon « temps » :**
  - Recueil de base (données sur la structure et à la personne)
  - Recueil des prestations directes de soins, d'autonomie et de participation sociale réalisées ou financées par l'ESMS
  - Recueil des transports des usagers réalisés ou financés par l'ESMS
- **Echantillon « parcours » :**
  - Recueil de base (données sur la structure et à la personne)
  - Recueil des prestations directes et des transports réalisés ou financés par l'ESMS
  - Recueil des prestations directes de soins, d'autonomie et de participation sociale réalisées et financées par d'autres acteurs dans le cadre du parcours complet de la personne

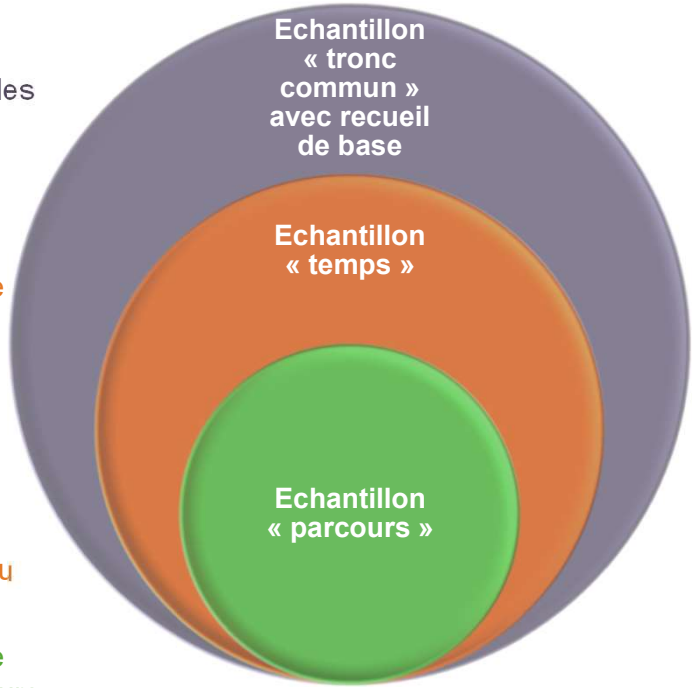

Données à recueillir
Périmètre par échantillon

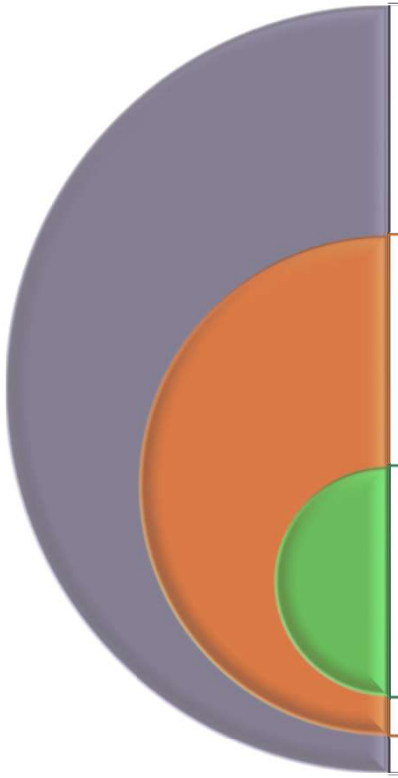

Ensemble des ESMS participants :

- **Fiche structure** (1 fiche à remplir pour l'ensemble des 2 coupes)
- **Fiche coupe** (1 fiche à remplir pour chaque coupe)
- **Fiche individuelle** de la personne accompagnée (1 fiche à remplir par personne accompagnée, et pour chaque coupe)

Echantillons temps et parcours uniquement :

- **Fiche de recueil journalier des prestations de soins, d'autonomie et de prestation sociale**
  (1 fiche à remplir par professionnel, par jour, pour chaque coupe)
- **Fiche transports** liés au projet individuel (1 fiche à remplir par professionnel, pour chaque coupe)

Echantillon parcours uniquement :

- **Fiche parcours** (1 fiche à remplir par personne accompagnée, pour chaque coupe)

Doc qui vous accompagne :
Guide méthodologique de l'expérimentation 2022

Données à recueillir
Fiches de recueil

	Echantillon 1 "principal"	Echantillon 2 "temps"	Echantillon 3 "parcours"
Fiche structure	X	X	X
Fiche coupe	X	X	X
Fiche individuelle	X	X	X
Fiche de recueil journalier		X	X
Fiche transports		X	X
Fiche parcours			X

Données à recueillir

Informations sur la structure et la coupe

Structure

- Identification de l'ESMS
- Capacités autorisées et installées par modalités d'accueil au 01.01.2022
- Données d'activité annuelle 2019 et 2021 par public, en journées et/ou en séances réalisées
- Produits des comptes 73 dotations et produits de la tarification (hors CNR COVID et reprise de résultats) des exercices 2019 et 2021
- Coordonnées de contact des correspondants de l'Expérimentation dans l'ESMS

Coupe

- Dates de la coupe
- Personnes accompagnées
  - File active lors de la coupe
  - Nombre d'usagers ayant refusé la collecte de leurs données personnelles
- Personnel
  - Salariés, intérimaires et professeurs mis à disposition par l'Education Nationale présents lors des semaines de coupes

Doc qui vous accompagne :
Guide méthodologique de l'expérimentation 2022 et Fiches éditables de l'expérimentation PH

Données à recueillir

Informations sur la personne accompagnée

Fiche individuelle

- Calendrier des présences de l'usager lors de la coupe
- Déclaration de l'activité par jour en demi-journées et/ou en séances réalisées
- Statut de la personne (contrat de séjour ou DIPC en cours, amendement Creton, personne handicapée vieillissante)
- Comportements-problèmes
- Environnement de la personne
- Besoin de surveillance
- Déficiences (principale et associée(s))
- Degré d'autonomie et de dépendance (item issus du GEVA)
- Evolution sur 12 mois de l'état de santé de la personne
- Problématiques de santé supplémentaires

Doc qui vous accompagne :
Guide méthodologique de l'expérimentation 2022 et Fiches éditables de l'expérimentation PH

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause (5 mn)

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

Les outils informatiques 2022

Prérequis

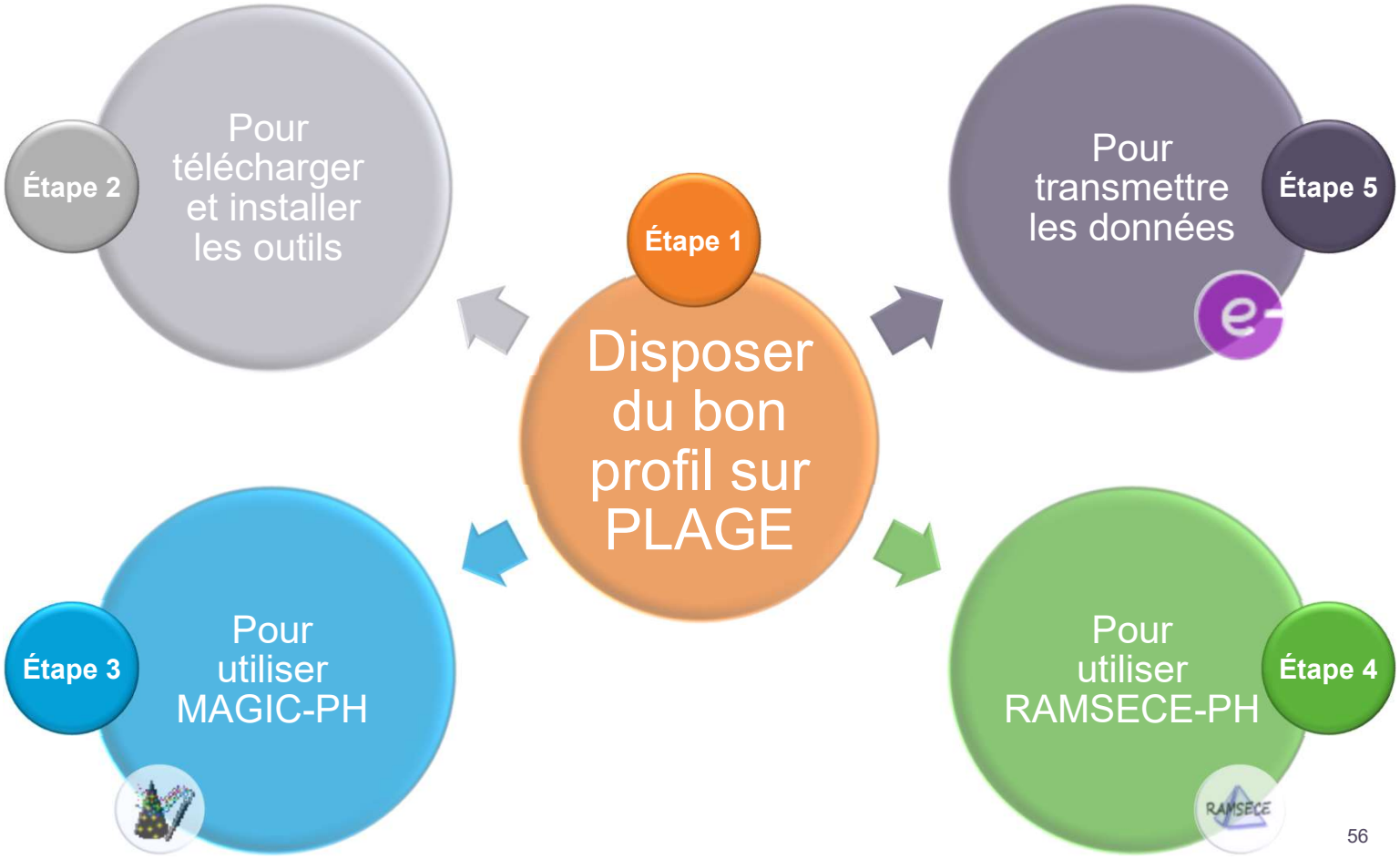

Les outils informatiques 2022

Quels sont-ils ?

MAGIC-PH 2022

- Logiciel de pseudonymisation permettant de relier les informations suivies par personne accompagnée, sans possibilité de remonter jusqu'à l'identité des personnes concernées

RAMSECE-PH 2022

- Logiciel de recueil des informations suivies à la personne accompagnée

e-PH 2022

- Plateforme de transmission sécurisée pour le dépôt des données

Les outils informatiques 2022

Processus de recueil et de transmission

Pour chaque coupe :

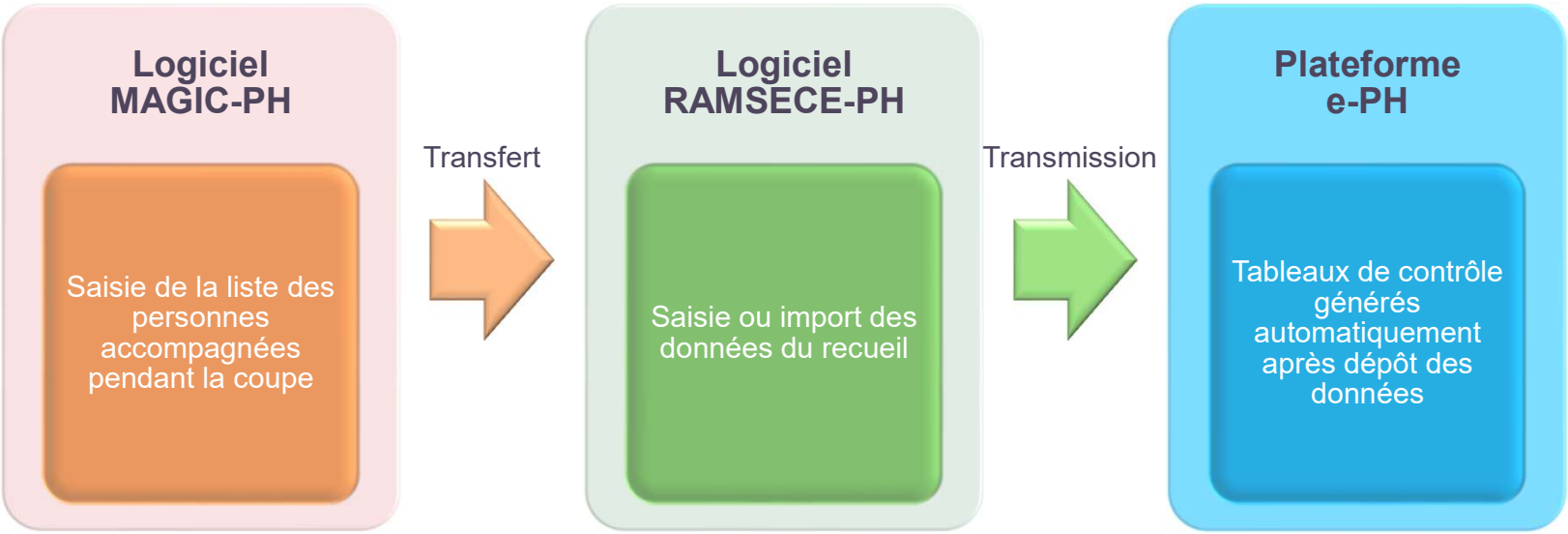

Doc qui vous accompagne :
Manuel utilisateur MAGIC-PH, Manuel utilisateur RAMSECE-PH, Guide de la plateforme e-PH

Les outils informatiques 2022

Données : de la collecte à la transmission

Pour chaque coupe :

Étape 2

Préalable : Recueil des données

- Fiche structure
- Fiches coupes
- Fiches usagers
- Recueil des prestations directes (échantillons temps et parcours)

Étapes 3 & 4

Logiciels MAGIC-PH et RAMSECE-PH

- Données structure
- Données coupes
- Données usagers
- Recueil des prestations directes et des transports par les intervenants (échantillons temps et parcours)
- Recueil du parcours complet (échantillon parcours)

Étape 5

Plateforme ATIH e-PH

- 2 coupes : la première d'une semaine calendaire (mars/avril 2022), la seconde de deux semaines calendaires (mai/juin 2022)
- Tableaux de contrôle

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

RAPPEL

PLAGE ET PASREL

Prérequis pour utiliser les outils informatiques

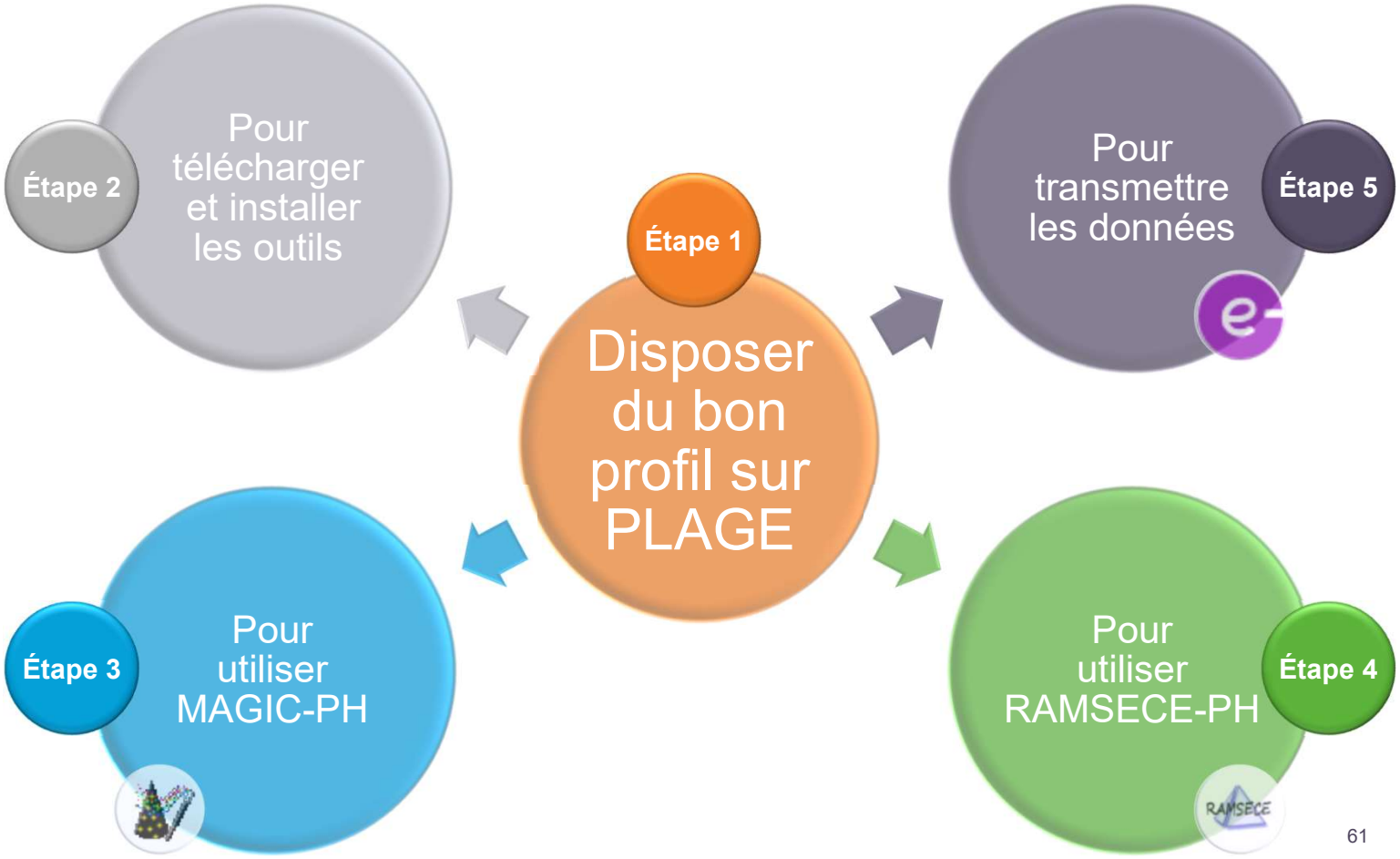

PLAGE et PASREL

Qu'est-ce-que c'est ?

PLAGE est la **PLA**teforme de **GE**stion des utilisateurs PASREL. Elle permet de gérer :

- **Son propre compte (pour tous les utilisateurs)** :
  - Changer ses informations (nom, prénom, adresse e-mail, mot de passe…)
  - Gérer ses comptes associés
- **Le compte de tous les utilisateurs (pour les administrateurs)** :
  - Créer, modifier, supprimer des profils, inviter des utilisateurs sur Pasrel
  - Changer le profil de ses administrés (accès aux domaines, rôles…) pour leur donner accès aux fonctionnalités des applications.

PASREL est la **P**lateforme d'**A**ccès au **S**e**R**vices **E**n **L**igne). C'est un système d'identification unique pour les plateformes de l'ATIH.

- Pasrel est le référentiel d'utilisateurs de l'ATIH qui **permet d'identifier les accès à nos applications.**
- Toute connexion à une application de l'ATIH nécessite un compte et un au moins un profil actif sur ce compte.

PLAGE et PASREL

Comment ça fonctionne ?

Le compte est attaché à la personne

- Identifiant, mot de passe
- Nom, prénom
- Adresse électronique de récupération de compte

Un profil pour chaque entité

- Entité = établissement géographique ou juridique, organisme gestionnaire
- L'Administrateur Principal d'Etablissement (APE) de l'ESMS, qui est en général le directeur de l'établissement, définit le périmètre des données (rôles, habilitations…) auxquelles l'utilisateur aura besoin d'accéder
- Seul l'APE dispose des droits de création/modification des rôles et des domaines pour les comptes utilisateurs

PLAGE et PASREL

Ex. : Participation d'un Sessad à l'Expé PH

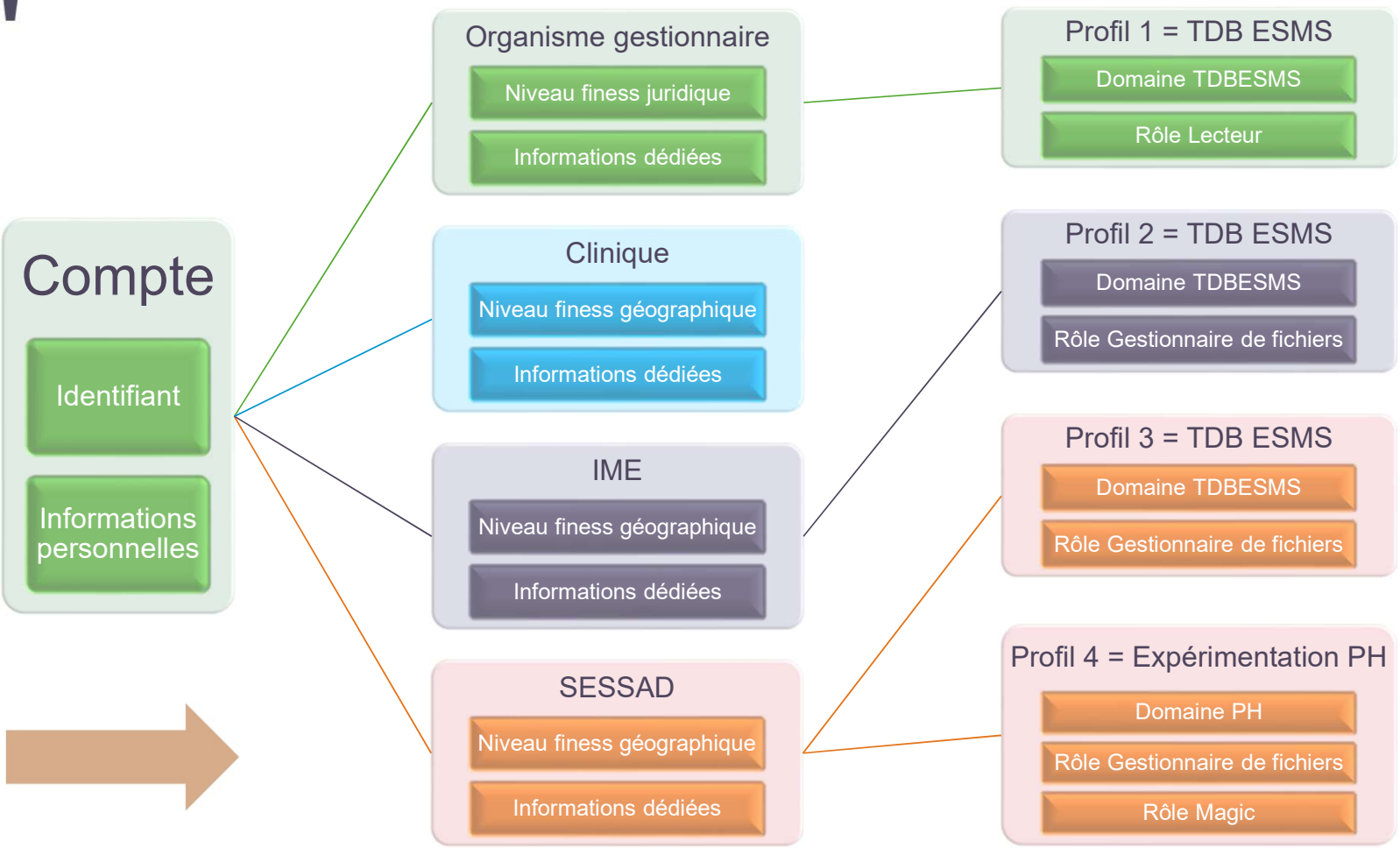

PLAGE et PASREL

Prérequis pour l'expérimentation PH

Disposer d'un compte PLAGE avec…

- un profil actif sur l'ESMS inscrit à l'étude
- ayant le rôle de gestionnaire de fichiers (GF) sur le domaine PH pour ce même ESMS
- et le rôle MAGIC sur le domaine PH pour ce même ESMS

Si vous n'avez pas de compte PLAGE…

- il faudra vous rapprocher de votre Administrateur Principal d'Etablissement (APE) et consulter la procédure de gestion des comptes utilisateurs et APE sur PLAGE

Pour les participants à l'enquête TDB ESMS

- votre identifiant PLAGE est identique à celui communiqué dans le cadre des TDBESMS ⇨ au niveau de l'entité géographique
- pour modifier votre mot de passe : https://plage.atih.sante.fr/#/accueil (onglet PLAGE > section "Mes paramètres" > "Mes paramètres")
- il faudra vous rapprocher de votre APE pour activer sur votre compte PLAGE les rôles de Gestionnaire des fichiers (GF) et MAGIC sur le domaine PH ⇨ consulter la procédure de gestion des comptes des comptes utilisateurs et APE sur PLAGE

PLAGE et PASREL

Ce que vous devez faire….

- Rendez-vous sur l'adresse : https://plage.atih.sante.fr/#/accueil

Bienvenue

Bienvenue sur la plateforme de gestion des utilisateurs pour les plateformes de l'ATIH.

Vos profils

Si vous avez différents profils, vous pouvez passer de l'un à l'autre depuis le menu déroulant en haut à droite.

Gérer mes profils

Habilitations du profil sélectionné : « ETABLISSEMENT TEST HARMONIE (200160) » sur l'établissement géographique *ETABLISSEMENT TEST HARMONIE* (990712110)

Domaine	Rôle	Statut	Champ
Administration Plage	Administrateur Principal		
ENC-EHPAD	Gestionnaire des fichiers (GF)		
PH	Gestionnaire des fichiers (GF) MAGIC		
SCAN SANTE	Lecteur		
SSII	Lecteur		

- Consultez la procédure mise à votre disposition pour mettre à jour ou créer votre compte

Doc qui vous accompagne :
Procédure de gestion des comptes utilisateurs et APE sur PLAGE

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

RAPPEL

Logiciel MAGIC-PH 2022

Prérequis pour utiliser les outils informatiques

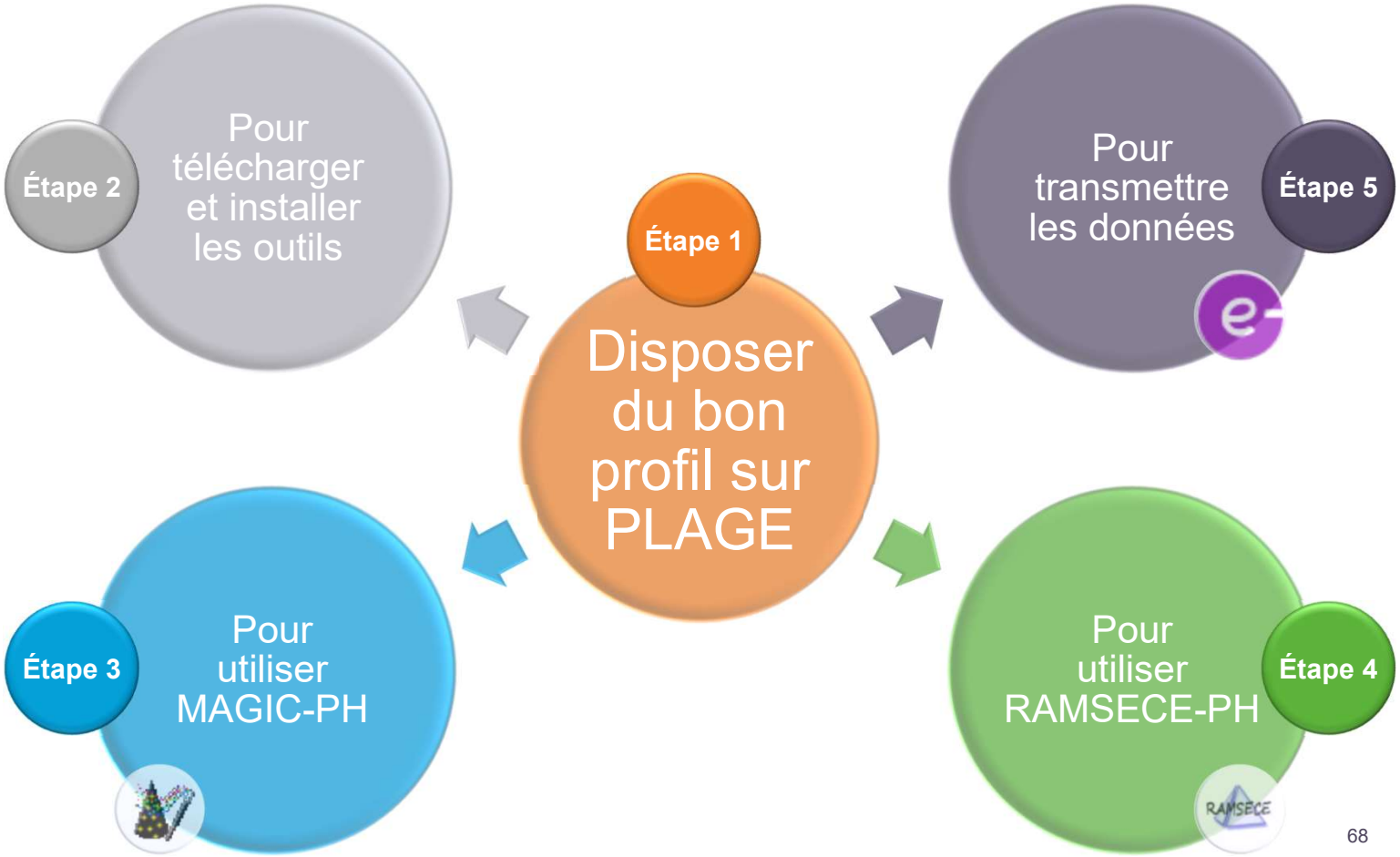

Logiciel MAGIC-PH 2022

Démonstration

- Présentation en séance

Doc qui vous accompagne :
Manuel utilisateur MAGIC-PH

Logiciel MAGIC-PH 2022

Ce qu'il faut retenir

- Logiciel mis à disposition sur l'espace de téléchargement du site de l'ATIH en mars

- Respecter les formats du NIR (15 caractères), de la date de naissance (JJ/MM/AAAA), et privilégier les codes internes courts et rapidement identifiables par l'ensemble des professionnels intervenants sur la collecte, la saisie et/ou le contrôle des données

- L'archive ANO-PH, créée par MAGIC-PH, ne doit être ni ouverte, ni renommée, ni modifiée avant son import dans RAMSECE-PH

➔ importance de préparer les dossiers où elle sera enregistrée, pour chacune des coupes, a fortiori si l'utilisateur réalise l'étude pour plusieurs ESMS inscrits

- Un code unique à renseigner (15 fois la lettre « x », en majuscule ou en minuscule) pour le cas où le NIR d'un usager ne serait pas connu de l'ESMS

Doc qui vous accompagne :
Manuel utilisateur MAGIC-PH

Logiciel MAGIC-PH 2022

Écran de connexion

Logiciel MAGIC-PH 2022

Écran principal

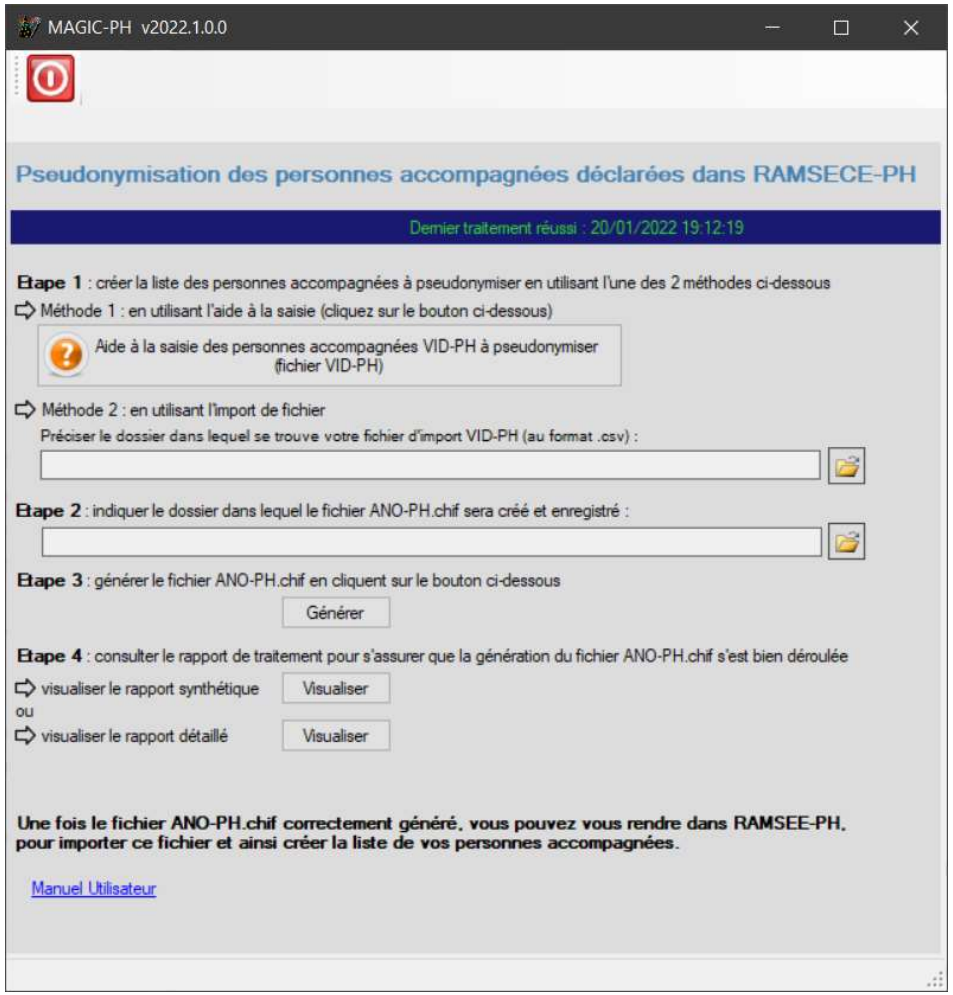

Logiciel MAGIC-PH 2022

Écran d'aide à la saisie

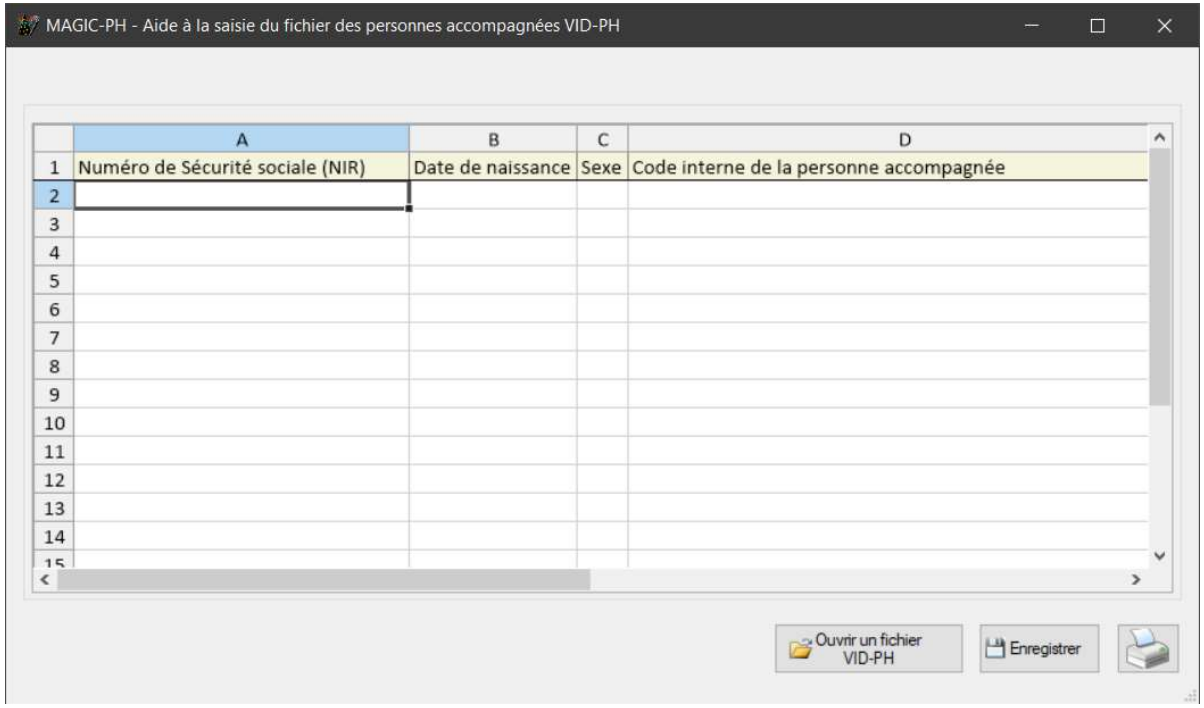

RAPPEL

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Prérequis pour utiliser les outils informatiques

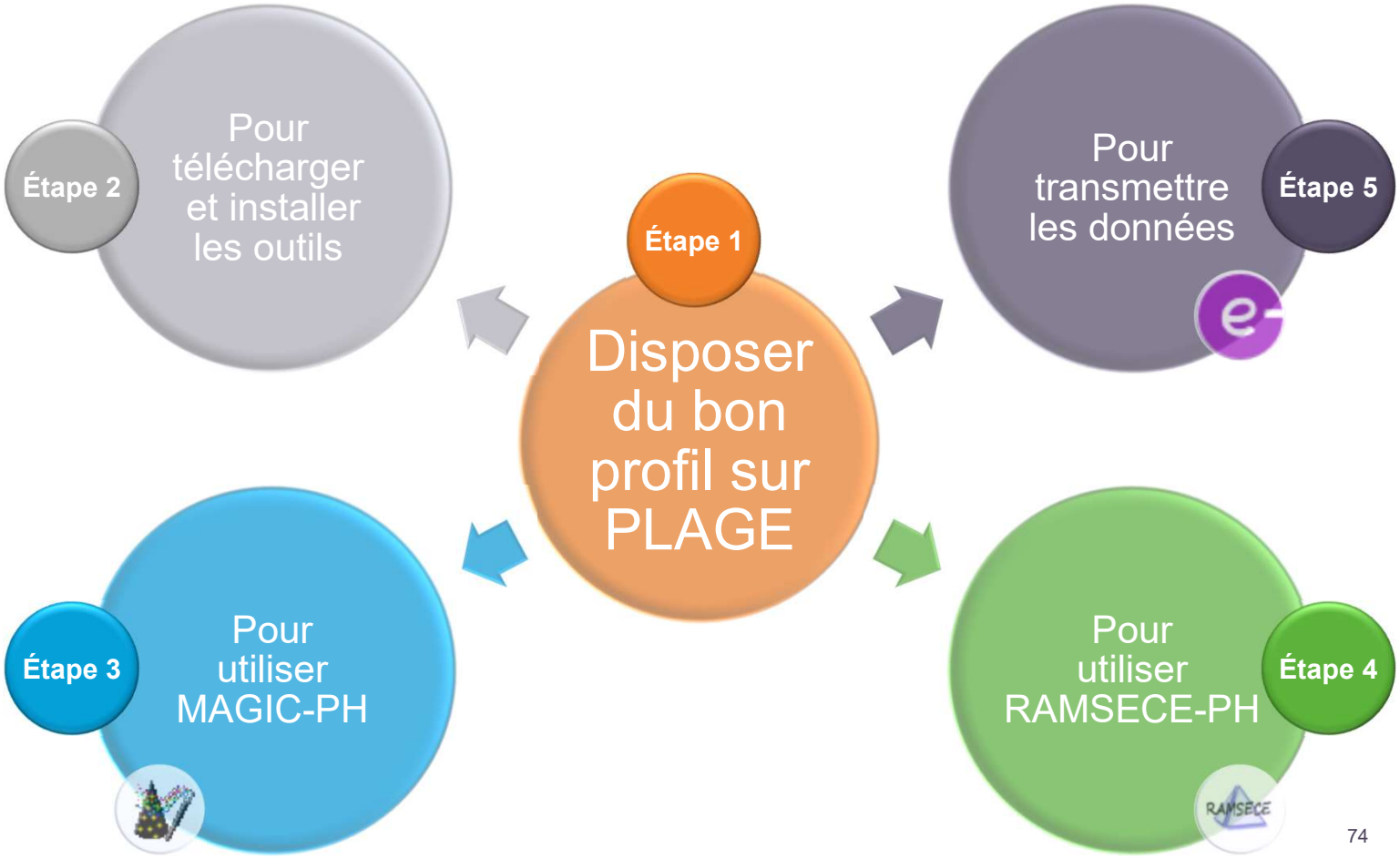

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Démonstration

- Présentation en séance

Doc qui vous accompagne :
Manuel utilisateur RAMSECE-PH, Guide méthodologique de l'expérimentation 2022

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Ce qu'il faut retenir

- Logiciel mis à disposition sur l'espace de téléchargement du site de l'ATIH en mars
- Les informations saisies dans RAMSECE-PH sont stockées dans une base de données, enregistrée par défaut en local à l'installation
- Utilisation multi-utilisateurs possible, en simultanée, sous réserve de travailler sur la même base de données… :
  - La base de données doit donc être déplacée vers un répertoire partagé (réseau)
  - Tous les utilisateurs doivent, depuis l'écran Paramètres, indiquer au logiciel le même répertoire partagé
- … et de se coordonner pour ne pas travailler en même temps sur une même fiche
- Des sauvegardes automatiques de la base de données sont réalisées (à la première connexion de la journée du premier utilisateur de la base), des sauvegardes manuelles peuvent également être réalisées
- La fonction « Contrôler » permet de vérifier la saisie exhaustive et avec les bons formats dans chaque fiche

Docs qui vous accompagnent :
Manuel utilisateur RAMSECE-PH, Guide méthodologique de l'expérimentation 2022

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Écran de connexion

Données fictives

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Choix de la structure

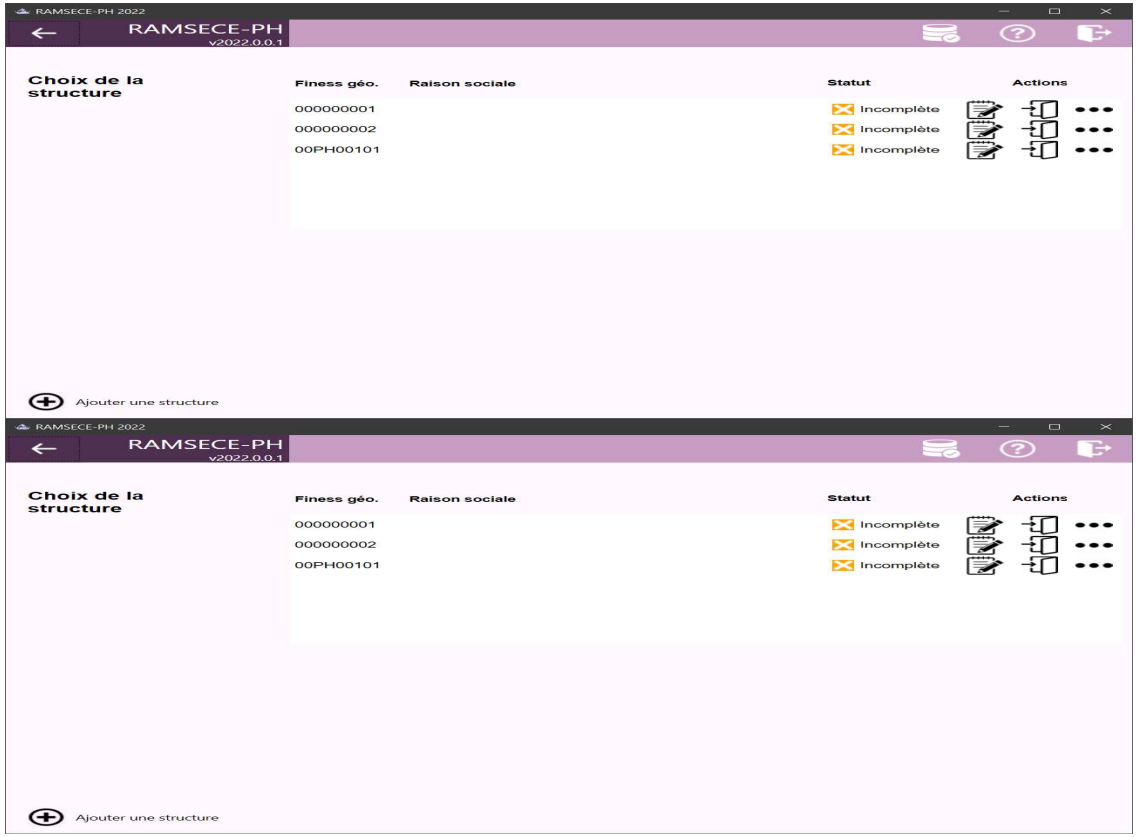

Données fictives

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Fiche structure

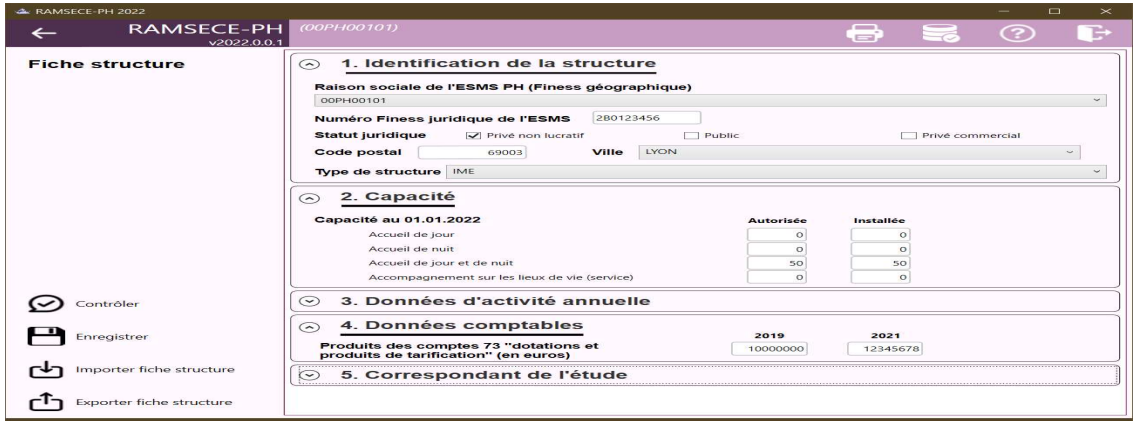

Données fictives

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Choix de la coupe

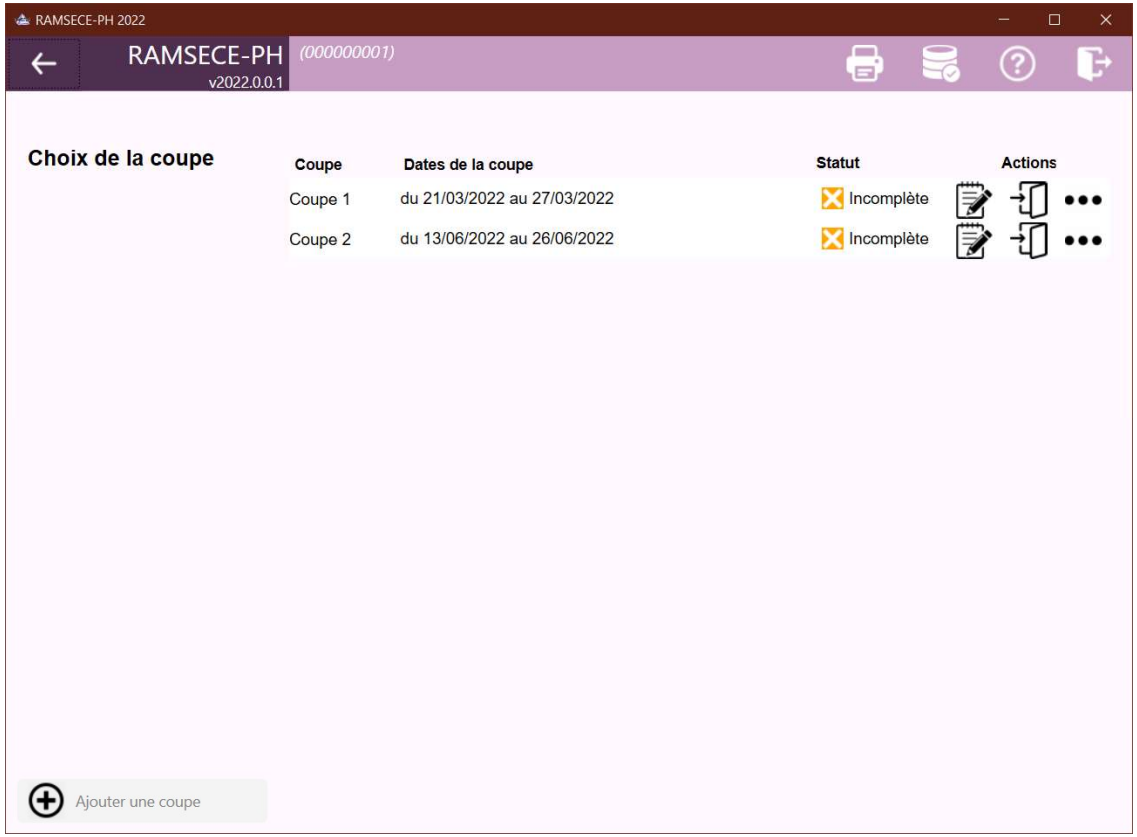

Données fictives

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Fiche coupe

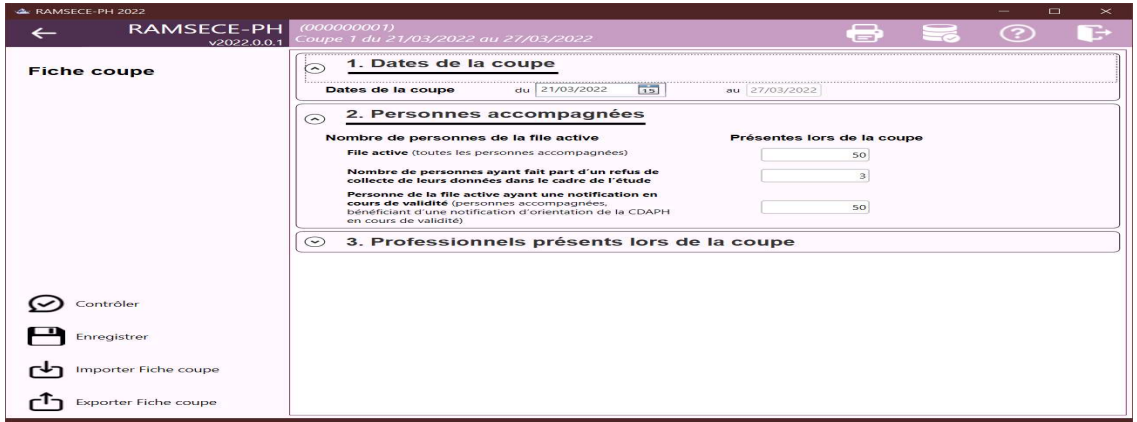

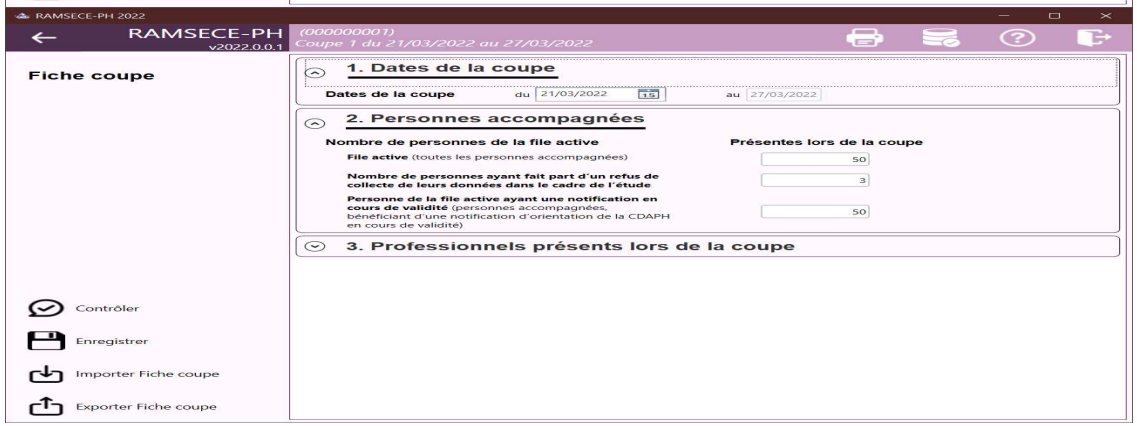

Données fictives

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Écran d'accueil

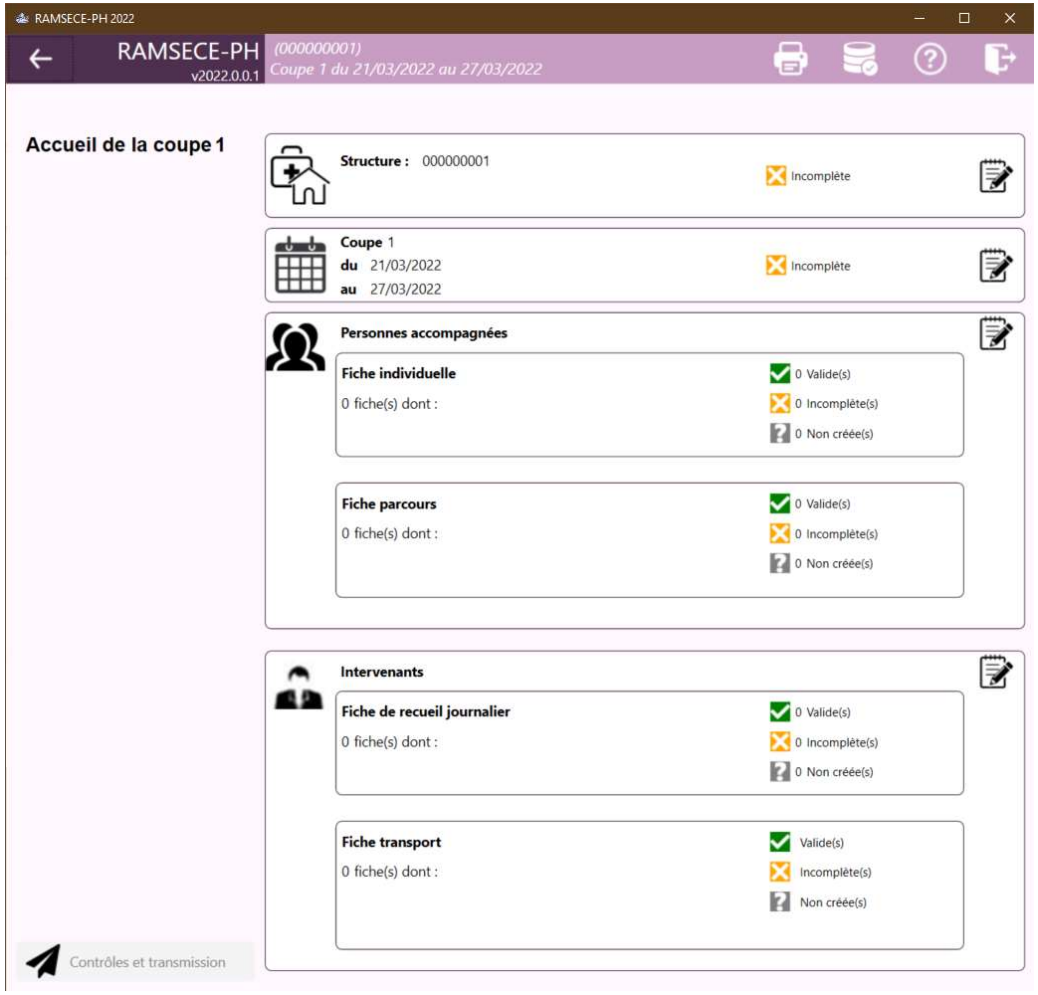

Données fictives

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Gestion des personnes accompagnées

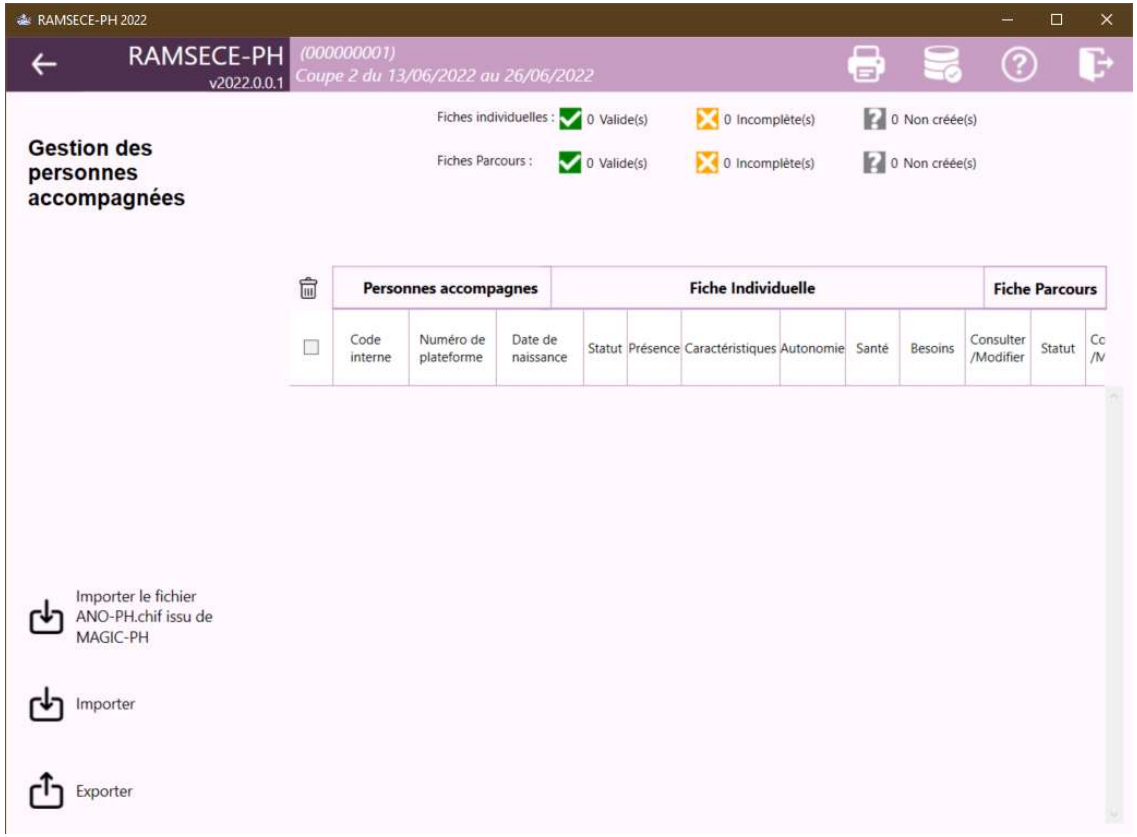

Données fictives

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Création/import de la liste des personnes

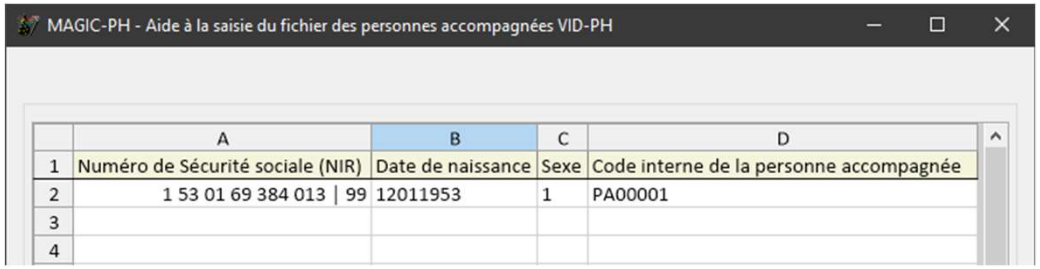

	A	B	C	D
1	Numéro de Sécurité sociale (NIR)	Date de naissance	Sexe	Code interne de la personne accompagnée
2	1 53 01 69 384 013 | 99	12011953	1	PA00001
3				
4				

Création de la liste des personnes accompagnées avec **MAGIC-PH**, puis import du fichier **ano-ph.chif** dans **RAMSECE-PH**

Dans RAMSECE-PH :

Liste de l'ensemble des **fiches individuelles** et **parcours** avec mention de leur état d'avancement.

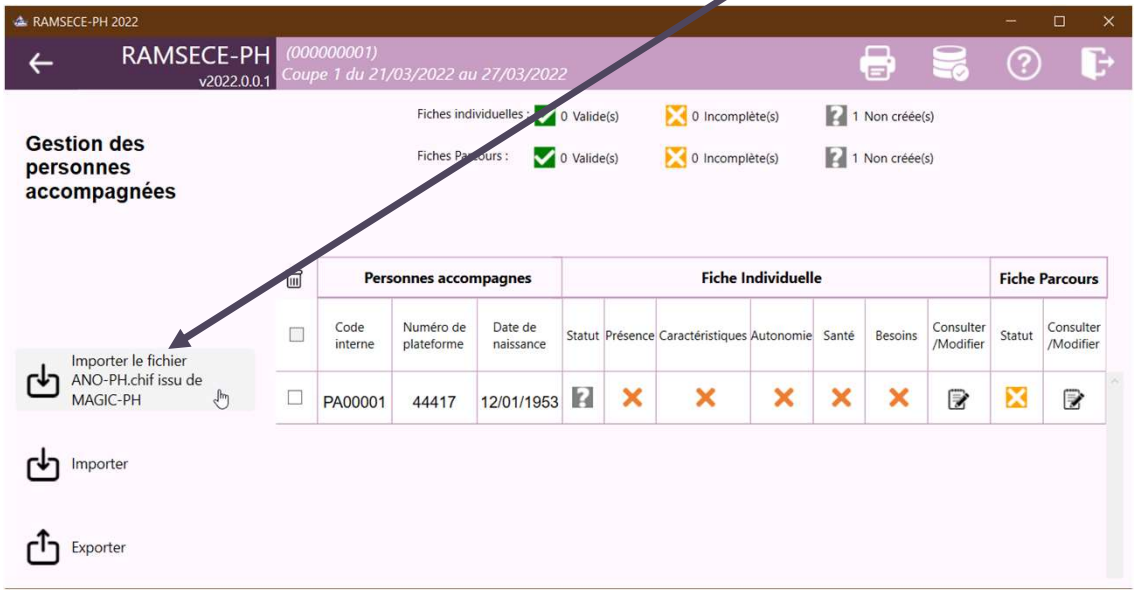

Données fictives

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Fiche individuelle

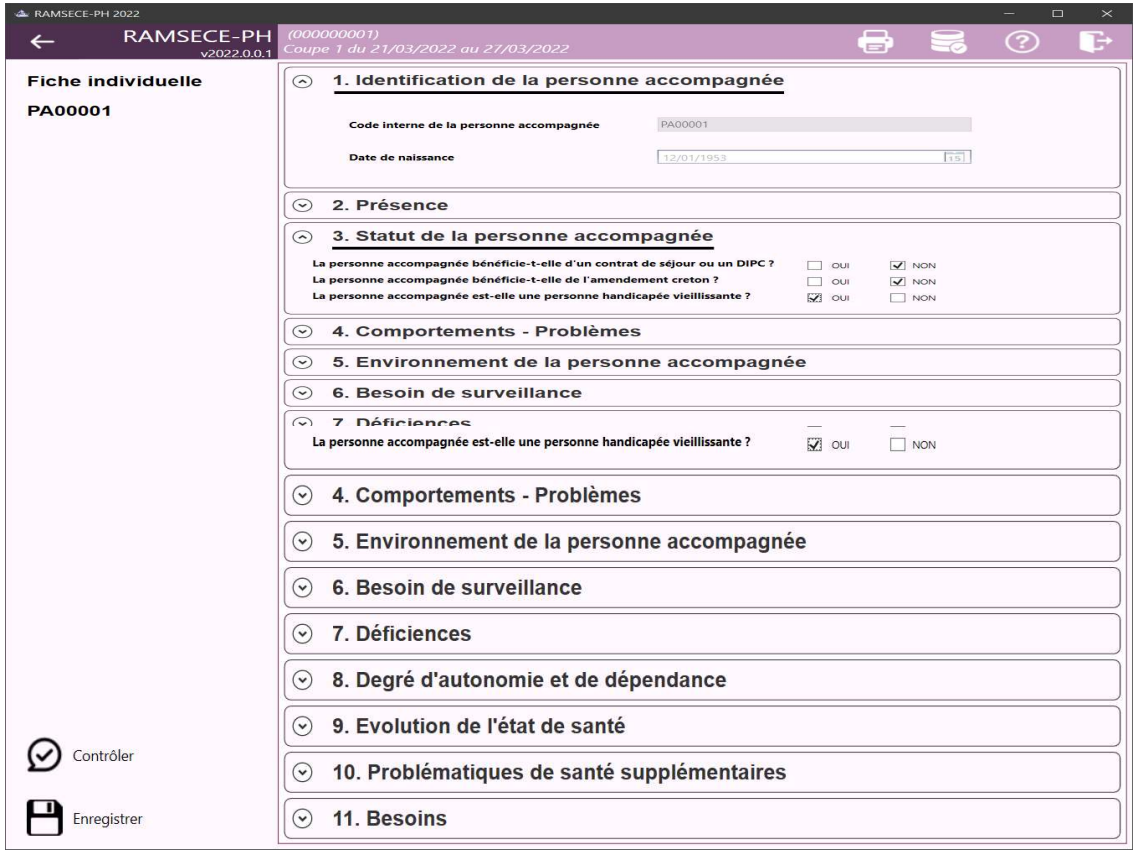

Logiciel RAMSECE-PH 2022

Copie de sauvegarde de la base de données

- Il est **vivement conseillé** d'effectuer une sauvegarde régulière du fichier base de données dans lequel sont stockées vos saisies sur un répertoire réseau faisant lui-même l'objet d'une sauvegarde régulière :

  (icône Bouton de sauvegarde accessible sur la plupart des écrans de saisie)

RAPPEL

Plateforme e-PH 2022

Prérequis pour utiliser les outils informatiques

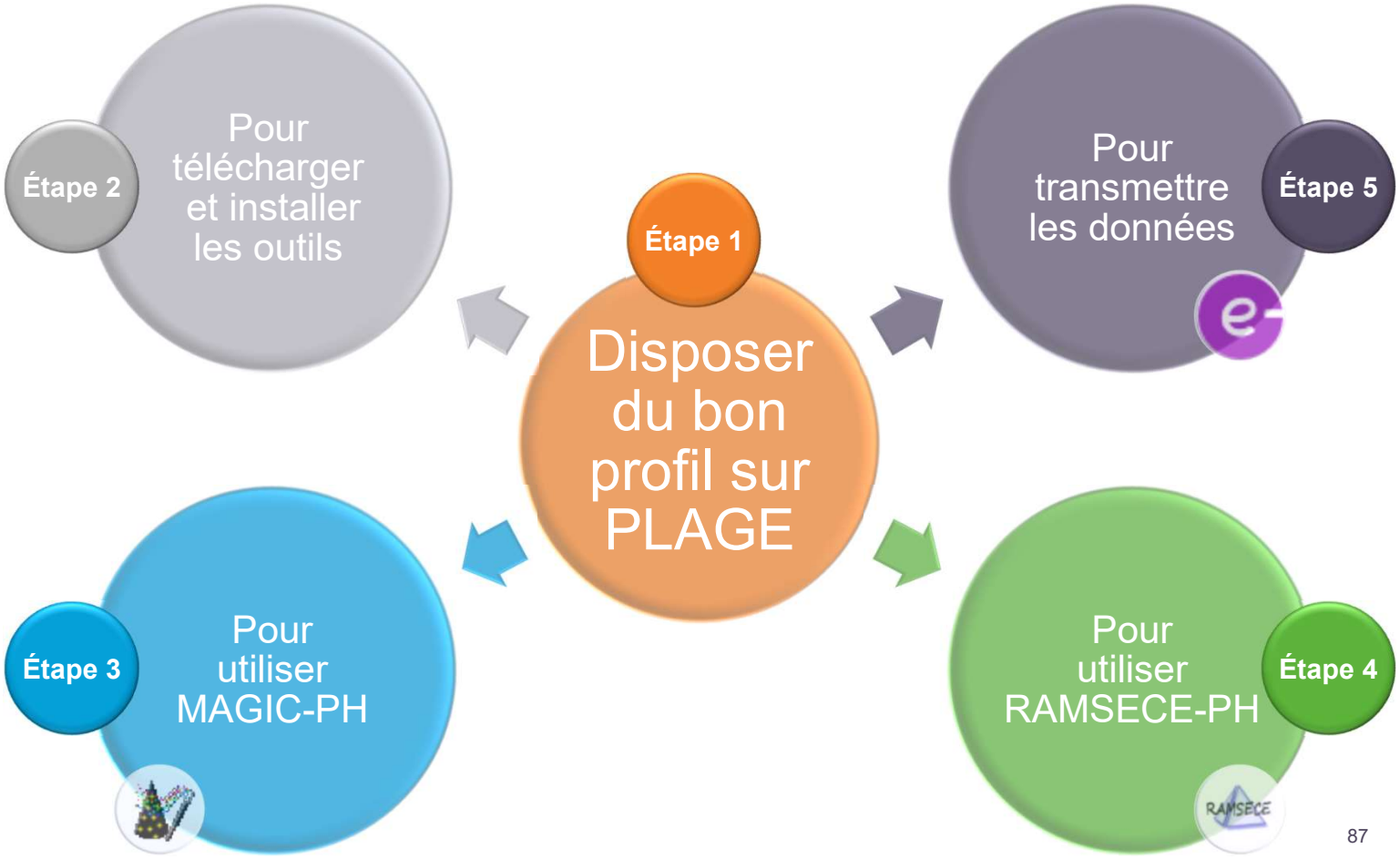

Plateforme e-PH 2022

Démonstration

- Présentation en séance

- Lien vers la plateforme e-PH :
  https://epmsi.atih.sante.fr/

Doc qui vous accompagne :
Guide de la plateforme e-PH

Plateforme e-PH 2022

Ce qu'il faut retenir

- Plateforme ouverte en mars, après le début des coupes
- Deux possibilités pour la transmission des données sur la plateforme :
  - Transmission directe depuis RAMSECE-PH
  - Ou génération d'une archive par RAMSECE-PH, puis import de l'archive dans e-PH

  ➔ Une transmission à réaliser pour chacune des deux coupes
- 3 étapes après la transmission des données :
  - Etape 1 : Télécharger et consulter les tableaux de contrôle générés par e-PH (accompagnés d'un guide de lecture téléchargeable sur la même page)

  ➔ Si vous détectez des erreurs de saisie ou des anomalies dans vos tableaux de contrôles, il convient de modifier / compléter vos données dans RAMSECE puis de procéder à une nouvelle transmission
  - Etape 2 : Une fois vos données transmises et contrôlées, il est indispensable de les valider
  - Etape 3 : si nécessaire, possibilité de dévalider les données si l'on souhaite a posteriori (avant la clôture de la coupe par le référent ATIH) procéder à une nouvelle transmission / validation de données corrigées

Doc qui vous accompagne :
Guide de la plateforme e-PH

Plateforme e-PH 2022

Écran de connexion

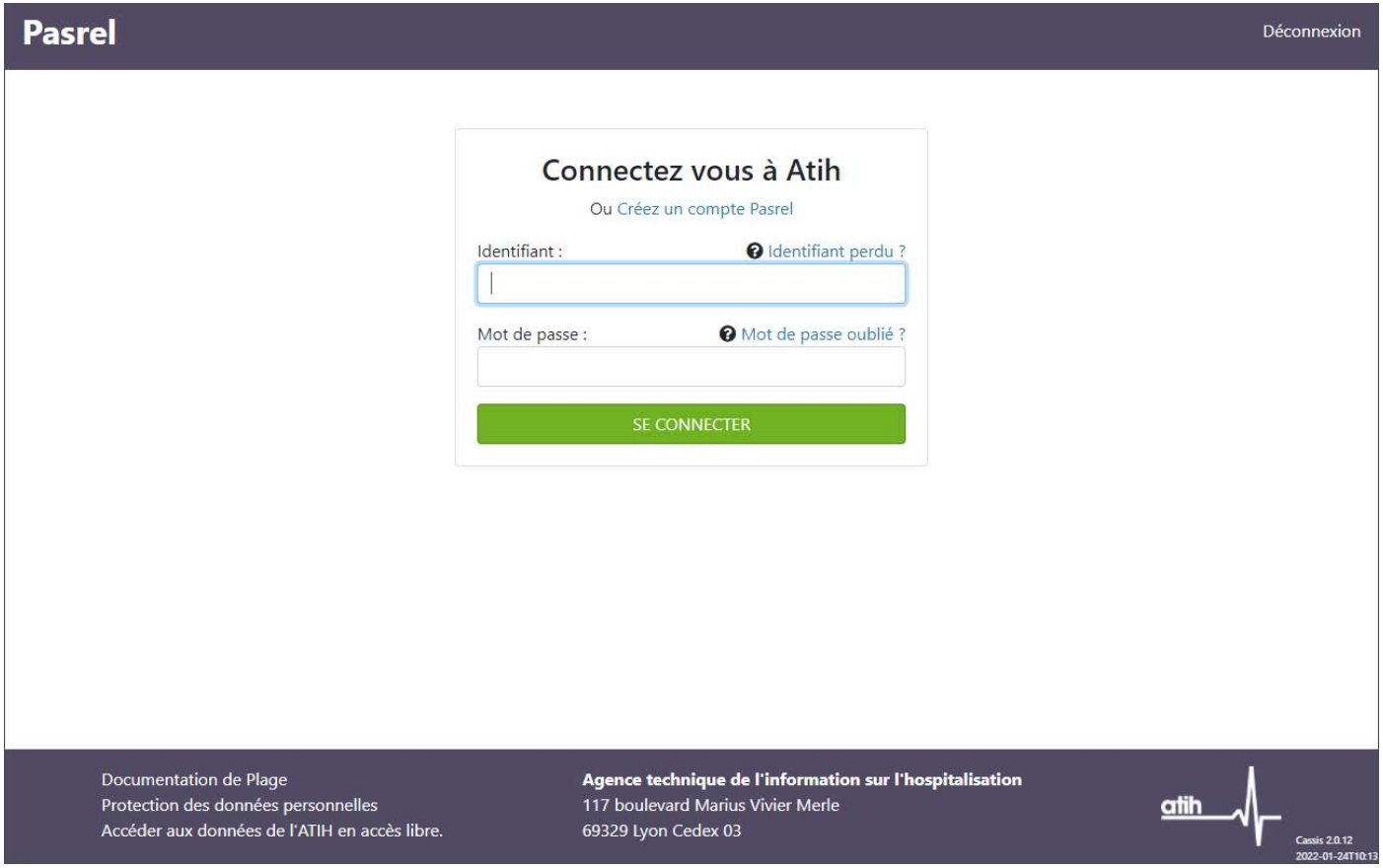

Plateforme e-PH 2022

Page d'accueil

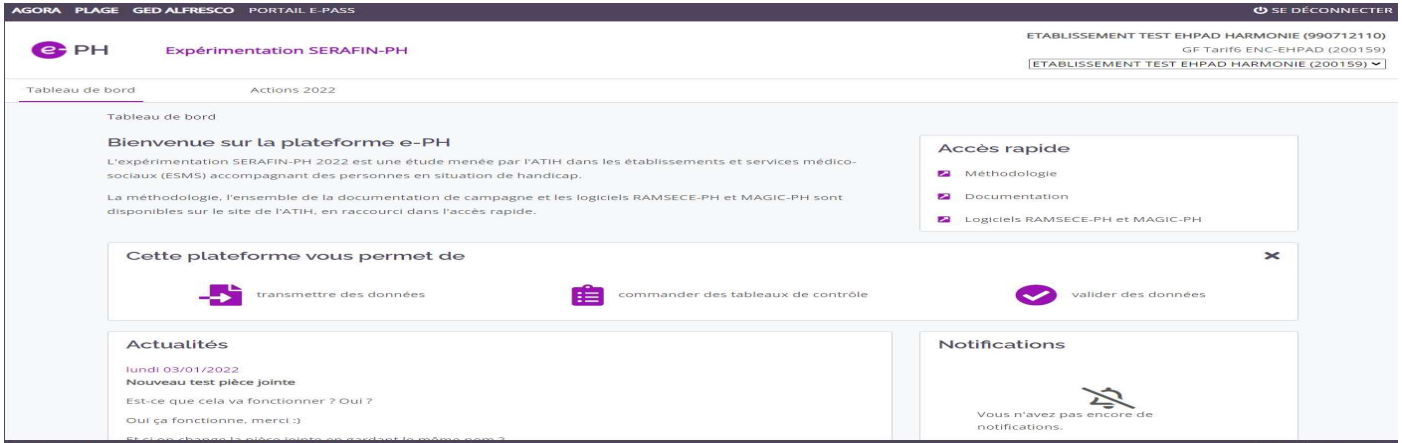

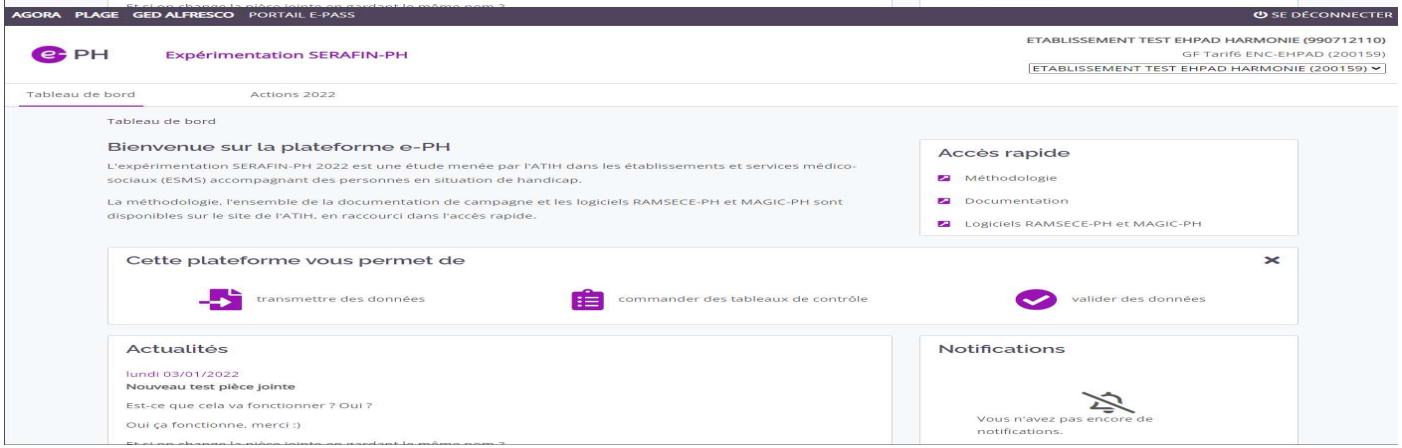

Plateforme e-PH 2022

Écran actions 2022

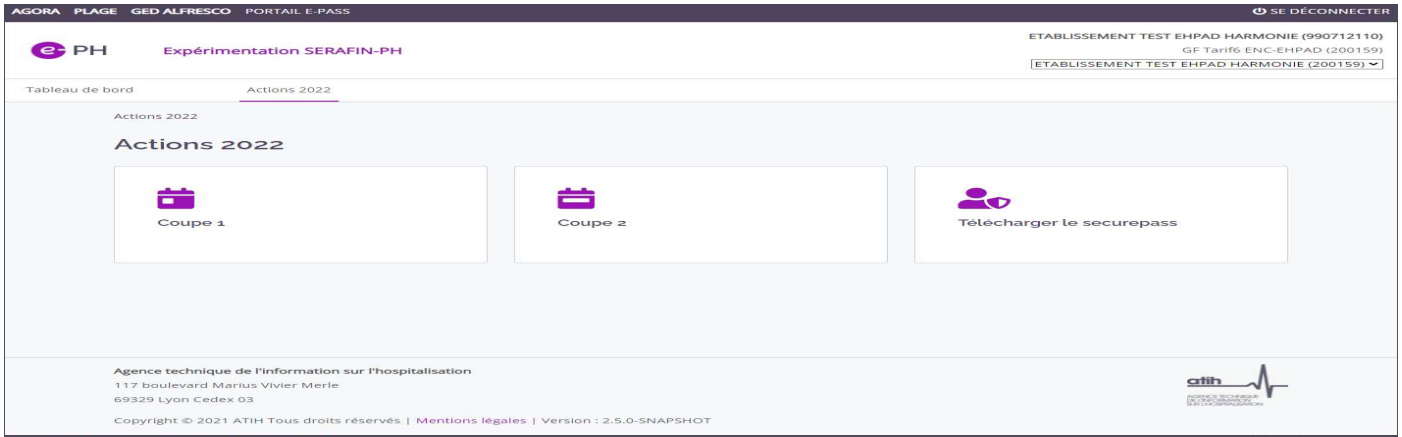

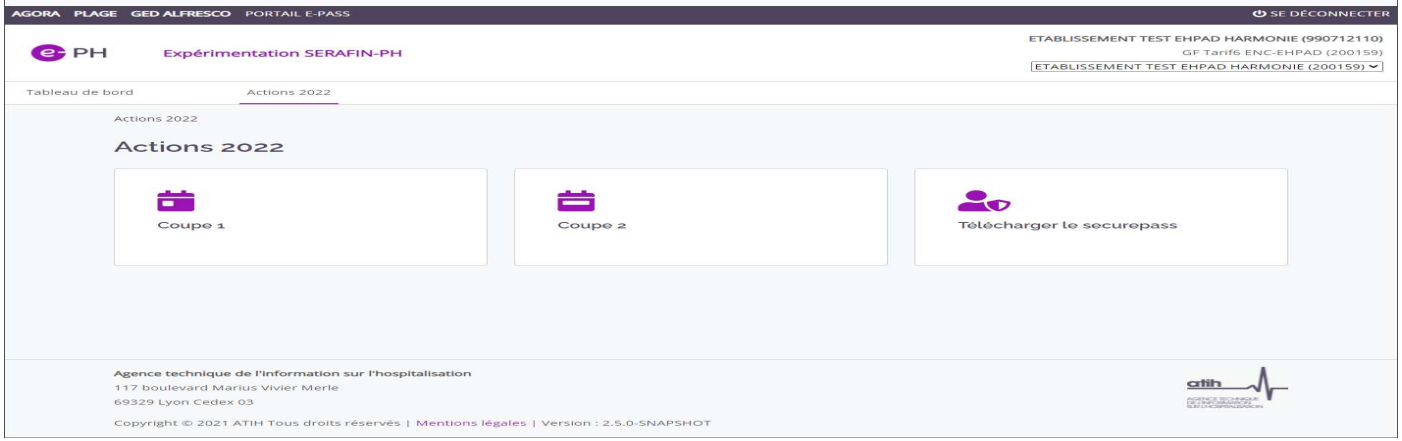

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Pause (5 mn)

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

Les possibilités d'import/export
Objectifs

- **Objectifs :**
  - Eviter la ressaisie des données, par extraction des informations issues des logiciels métiers pour les importer directement sur RAMSECE-PH
  - Utiliser certaines données saisies en coupe 1 sans être dans l'obligation de les ressaisir en coupe 2
    - Par exemple : fiches individuelles des personnes accompagnées communes aux 2 coupes, si l'état des personnes concernées n'a pas évolué entre les 2 coupes.
- Il est possible de recourir aux imports pour les utilisateurs qui le souhaitent, mais ce n'est en aucun cas une obligation

Doc qui vous accompagne :
Manuel utilisateur PH, Formats d'import du logiciel RAMSECE-PH, Guide méthodologique

Données fictives

Les possibilités d'import/export

Prérequis

- La structure et la coupe doivent être paramétrées dans RAMSECE-PH.
- Les possibilités d'import concernent tous les types de fiches.
- La liste des usagers doit avoir été générée dans MAGIC-PH, puis importée dans RAMSECE-PH, pour pouvoir importer les fiches individuelles ou les fiches parcours.

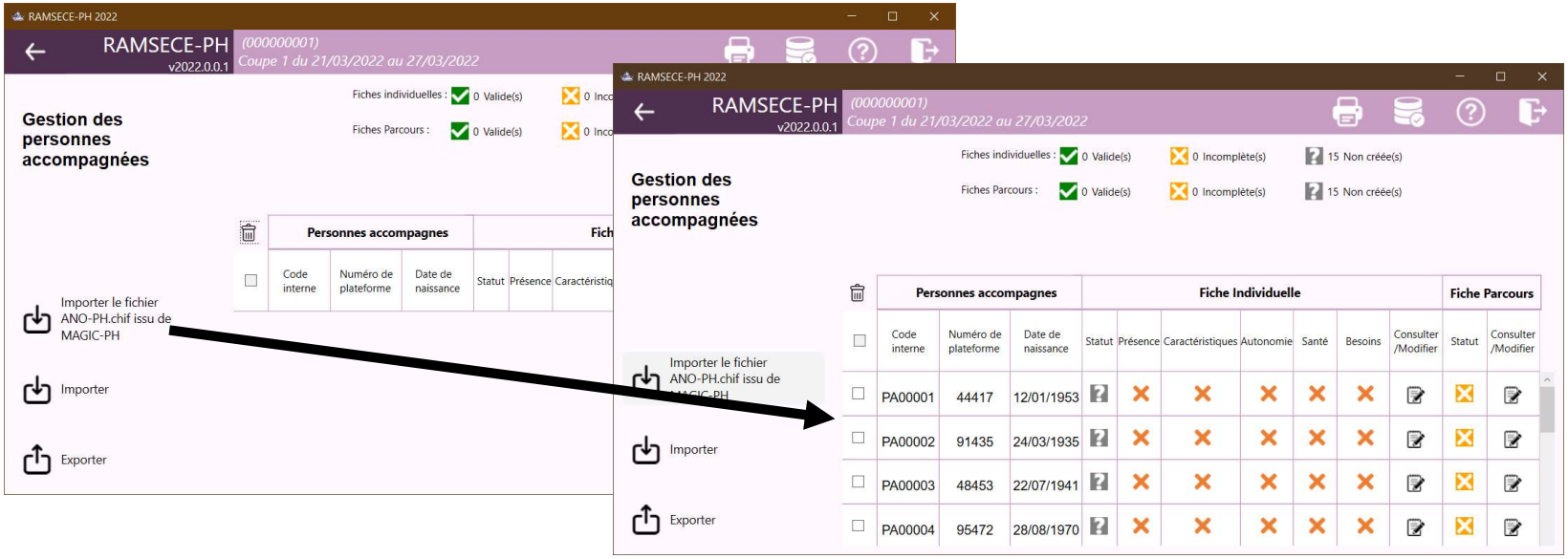

Les possibilités d'import/export

Préalables

- Il est possible de réaliser des imports, à partir des fiches :
  - Structure
  - Coupe
  - Individuelles
- Les imports se font type de fiche par type de fiche
- Une trame existe et doit être utilisée pour chaque type de fiche
- Chaque variable a son propre format défini

Doc qui vous accompagne :
Formats d'import du logiciel RAMSECE-PH

Données fictives

Les possibilités d'import/export

Import partiel de données

- RAMSECE-PH offre également la possibilité de morceler les imports :
  - Au niveau de la fiche individuelle des personnes accompagnées par exemple
    - Il est possible d'importer la totalité d'une ou plusieurs fiche(s) individuelle(s)
    - Il est également possible de n'importer que les données de la partie **Présence** (section 2) ou de la partie **Caractéristiques** (sections 3 à 7) ou de la partie **Autonomie** (section 8) ou de la partie **Santé** (sections 9 et 10)
    - Il n'est pas nécessaire de compléter l'ensemble des données dans le fichier d'import ⇨ les données manquantes peuvent être saisies directement dans le logiciel

Les possibilités d'import/export
Points de vigilance

- Points d'attention sur l'utilisation des imports :
  - Nécessité de respecter les formats des variables
  - Tout nouvel import écrase les données saisies précédemment
    - Préconisations : pour effectuer un nouvel import, choisissez d'exporter les données saisies, puis complétez les données dans cet export, et réimportez ce fichier.
  - Vous ne pourrez importer les « fiches individuelles complètes » qu'en utilisant la trame « fiches individuelles complètes » ou bien les « fiches individuelles caractéristiques » qu'en utilisant la trame « fiches individuelles caractéristiques »
    - Attention au choix que vous faites dans le menu « importer » ou dans le menu « exporter »

Doc qui vous accompagne :
Formats d'import du logiciel RAMSECE-PH

Données fictives

Les possibilités d'import/export

Export des fiches

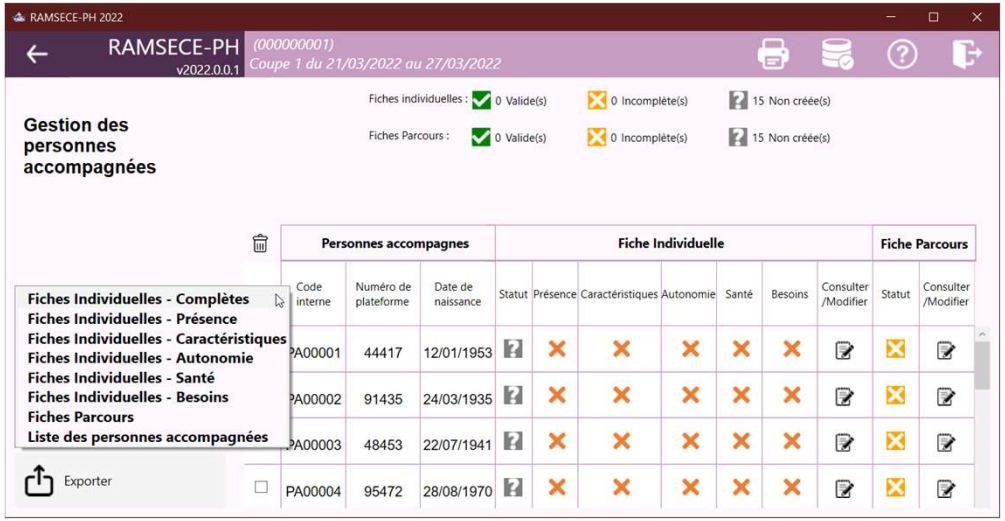

- L'export génère un fichier en .csv reprenant les données saisies :
  - avec des codifications pour certains champs
  - Avec en-têtes de colonnes affichées, à reprendre selon les rubriques inscrites dans le manuel utilisateur RAMSECE-PH ou dans le fichier Excel des formats qui sera disponible sur le site internet de l'ATIH

Docs qui vous accompagnent :
Formats d'import du logiciel RAMSECE-PH, Manuel utilisateur du logiciel RAMSECE-PH

Données fictives

Les possibilités d'import/export

Import ou export des fiches

Extrait des formats des champs de la fiche individuelle

Variable	Description	Format	Expre	
ESMS_Finess_Geo	Finess géographique de l'ESMS	9 caracteres alphanumériques	[	
Coupe_Numero	Numéro de la coupe	Entier - 1 chiffre		
PH_CodeInterne	Code interne de la personne accompagnée	50 caractères alphanumériques	[A-Za-z0-9] {1,50}	obligatoire
PH_Presence_Lundi_S1	Presence_Sem1_lundi	Entier - 1 chiffre	0 : Non / 1 : Oui	obligatoire
PH_Presence_Mardi_S1	Presence_Sem1_mardi	Entier - 1 chiffre	0 : Non / 1 : Oui	obligatoire
PH_Presence_Mercredi_S1	Presence_Sem1_mercredi	Entier - 1 chiffre	0 : Non / 1 : Oui	obligatoire
PH_Presence_Jeudi_S1	Presence_Sem1_jeudi	Entier - 1 chiffre	0 : Non / 1 : Oui	obligatoire
PH_Presence_Vendredi_S1	Presence_Sem1_vendredi	Entier - 1 chiffre	0 : Non / 1 : Oui	obligatoire
PH_Presence_Samedi_S1	Presence_Sem1_samedi	Entier - 1 chiffre	0 : Non / 1 : Oui	obligatoire
PH_Presence_Dimanche_S1	Presence_Sem1_dimanche	Entier - 1 chiffre	0 : Non / 1 : Oui	obligatoire

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	ESMS_Finess_Geo	Coupe_Numero	PH_CodeInterne	PH_Presence_Lundi_S1	PH_Presence_Mardi_S1	PH_Presence_Mercredi_S1	PH_Presence_Jeudi_S1	PH_Presence_Vendredi_S1	PH_Presence_Samedi_S1	PH_Presence_Dimanche_S1
2	990757684	1	PA00001	1	1	1	1			
3	990757684	1	PA00002	1	1	0	1			
4	990757684	1	PA00003	1	1	1	1			
5	990757684	1	PA00004	1	0	1	1			

Extrait trame import ou export de la fiche individuelle

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données (focus PLAGE)

Les tableaux de contrôle

Expérimentation SERAFIN-PH 2022

Processus de transmission des données

Organisation de 2 coupes*

- 2 coupes :
  - la 1ère de 7 jours en mars/avril ;
  - la 2nde de 14 jours en mai/juin
- Concerne toutes les personnes accompagnées par l'ESMS au moment des coupes

Modalités de saisie

- Saisie des informations dans le **logiciel fourni par l'ATIH** :
  - structure, coupe, personnes accompagnées
  - recueil journalier des prestations et des transports pour les échantillons temps et parcours
  - et fiche parcours pour l'échantillon parcours

Transmission des informations à l'ATIH

- 1 transmission à faire dans le mois qui suit chaque coupe, soit 2 transmissions au total

** Coupe : une coupe correspond à une « photographie » des personnes accompagnées sur une période donnée*

Image écran à mettre à jour

La transmission des données

Logiciel RAMSECE-PH

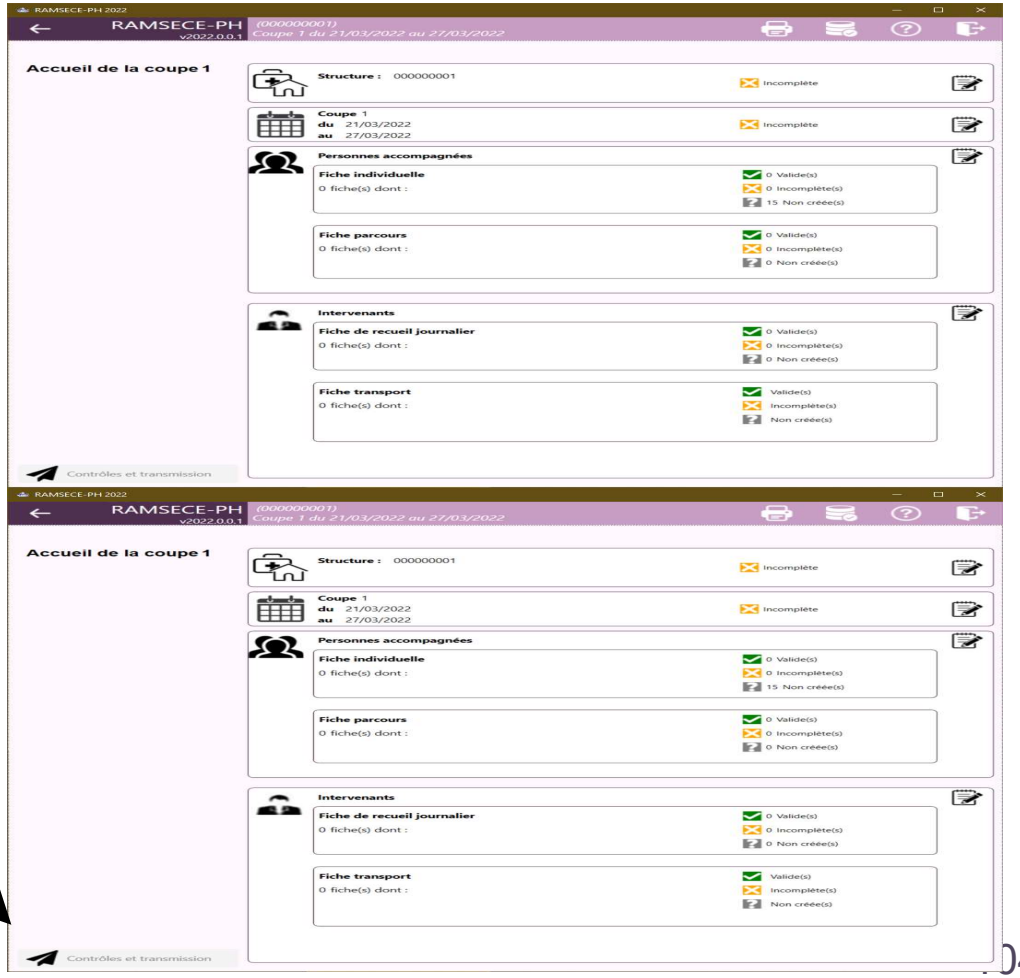

La transmission des données

Logiciel RAMSECE-PH

La transmission ne peut s'effectuer que si toutes les fiches de la coupe sont valides

La transmission des données
Plateforme e-PH

- Transmission des données sur la plateforme e-PH
  - Connexion à partir du compte PLAGE de l'ESMS PH
    - Voir procédure de gestion des comptes PLAGE

- Accès à la plateforme e-PH via le portail e-PASS : https://epmsi.atih.sante.fr/

- Utilisation des tableaux de contrôles
  - Accès aux tableaux de contrôles dès lors que l'ESMS PH valide ses données
    - Voir Présentation de la plateforme e-PH
    - Le guide des tableaux de contrôles sera disponible sur la plateforme e-PH en mars

Docs qui vous accompagnent :
Procédure de gestion des comptes utilisateurs et APE sur PLAGE, Guide de la plateforme e-PH, Guide de lecture des tableaux de contrôle PH

La transmission des données

Plateforme e-PH – Portail de connexion

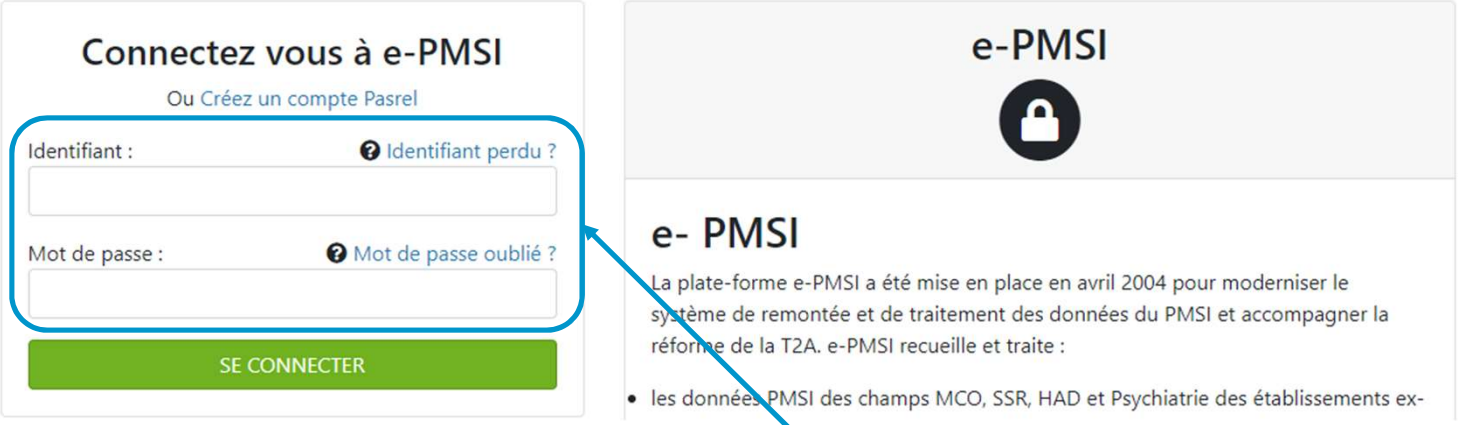

Zone de saisie de l'identifiant et du mot de passe du compte PLAGE

La transmission des données

Plateforme e-PH – Tableau de bord

Sélectionner Action 2022

La transmission des données

Plateforme e-PH – Menu Action

Dépôt des données d'activité / Coupe

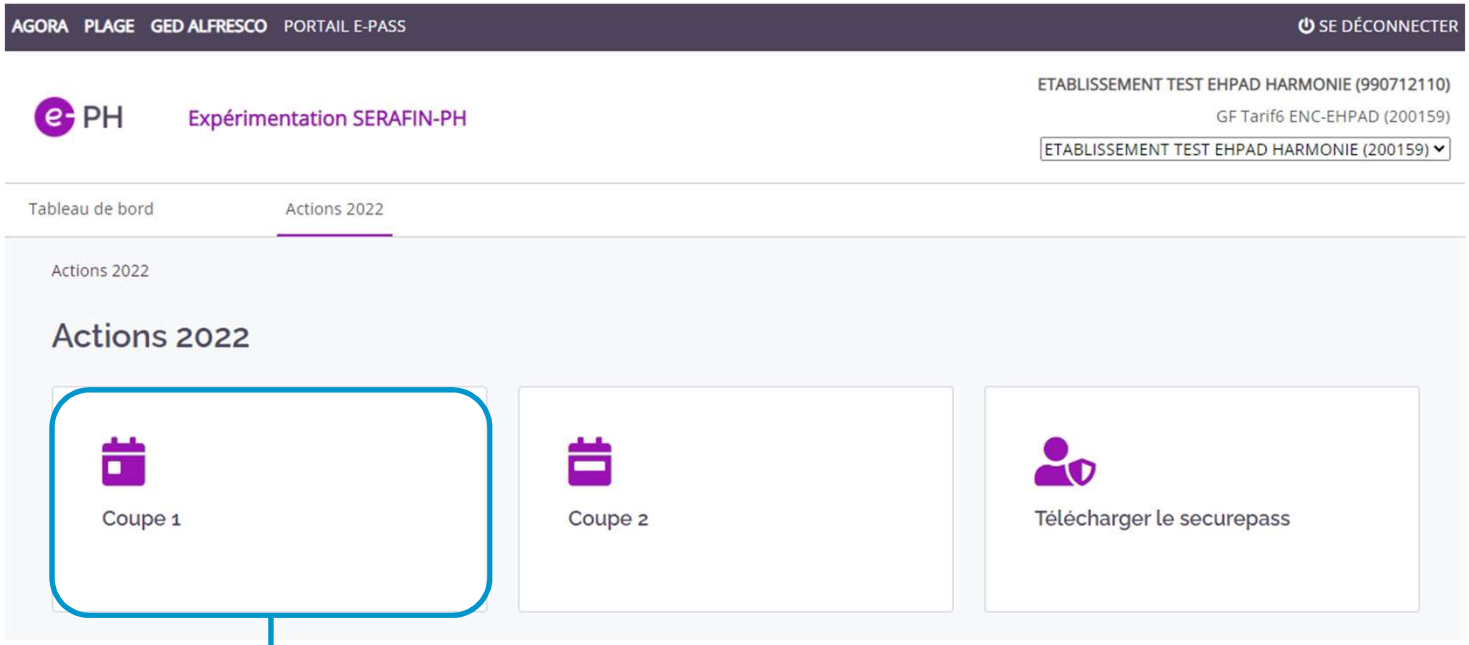

1. Sélectionner la périodicité du recueil concerné

La transmission des données

Plateforme e-PH – Menu Action

Dépôt des données d'activité / Coupe

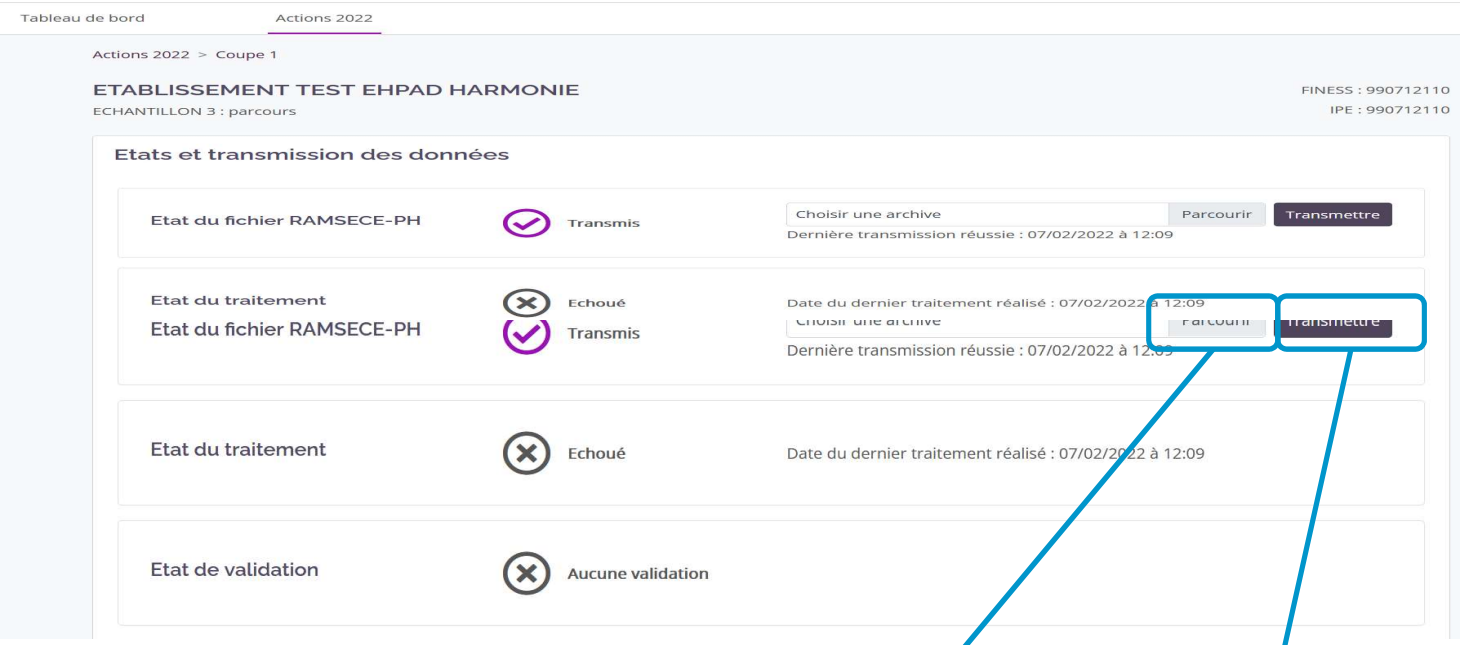

2. Rechercher l'archive RAMSECE-PH dans vos répertoires

3. Cliquer sur le bouton « Transmettre »

La transmission des données

Plateforme e-PH

Phase d'autocontrôle par l'ESMS

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données (focus PLAGE)

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Les tableaux de contrôle

- A chaque transmission, l'établissement doit télécharger les tableaux de contrôle avant de valider ses données sur la plateforme
  - Rubrique 1 : Tableaux de contrôle du Tronc commun (fiche structure, fiche coupe et fiches individuelles) => présentation de données individuelles agrégées
  - Rubrique 2 : Tableaux de contrôle détaillés par personne accompagnées
    - Les personnes accompagnées sont identifiables par un code dit « numéro de plateforme » => la correspondance avec les codes internes se trouve dans RAMSECE-PH, écran « Gestion des personnes accompagnées »
- Le guide de lecture des TDC est téléchargeable sur la plateforme
- Les TDC vous permettent d'avoir une vue complète puis synthétique (selon le TDC) des données saisies
  - 1er objectif : vérifier la cohérence des données saisies dans RAMSECE-PH
  - 2nd objectif : identifier d'éventuelles erreurs de saisie ou anomalies

Les tableaux de contrôle

Liste des TDC – Tronc commun

RUBRIQUE 1 : Tronc commun
Onglet 1 : Informations générales et contrôles
TDC 1.1 : Informations générales sur l'ESMS et la coupe
TDC 1.2 : Vérification des données saisies ou importées dans RAMSECE-PH
TDC 1.3 : Professionnels présents lors de la coupe
Onglet 2 : Capacité, activité et file active
TDC 2.1 : Capacité autorisée et installée
TDC 2.2 : Capacité autorisée/installée des personnes accompagnées
TDC 2.2.1 : Capacité autorisée/installée et nombre de personnes accompagnées
TDC 2.3 : Statut des personnes accompagnées
TDC 2.4 : Nombre de places installées
TDC 2.5 : Unité de décompte de l'activité et activité réalisée
TDC 2.6 : Activité réalisée lors de la coupe, au détail
TDC 2.7 : Activité réalisée lors de la coupe, au total
TDC 2.8 : Présence par jour et par personne accompagnée
Onglet 3 : Personnes accompagnées - Déficiences et problématiques de santé
TDC 3.1 : Déficiences par personne accompagnée
TDC 3.1.1 : Nombre de déficiences par personne accompagnée
TDC 3.1.2 : Liste des déficiences par personne accompagnée
TDC 3.1.3 : Nombre de personnes accompagnées avec des déficiences différentes entre les coupes
TDC 3.1.4 : Liste des personnes accompagnées avec des déficiences différentes entre les coupes
TDC 3.2 : Problématiques de santé supplémentaires par personne accompagnée
TDC 3.2.1 : Nombre de problématiques de santé supplémentaires par personne accompagnée
TDC 3.2.2 : Liste des problématiques de santé supplémentaires par personne accompagnée
TDC 3.2.3 : Nombre de personnes accompagnées avec des problématiques de santé différentes entre les coupes
TDC 3.2.4 : Liste des personnes accompagnées avec des problématiques de santé différentes entre les coupes

Ordre du jour

Présentation de la réforme SERAFIN-PH

Présentation de la démarche d'expérimentation : contexte et objectifs du recueil national

ESMS sélectionnés

Calendrier

Accompagnement des ESMS PH participants

Mise en place du recueil national au sein de votre ESMS PH

Données à recueillir

Pause

Outils informatiques développés pour le recueil par l'ATIH

Plage et Pasrel

Présentation des logiciels et de la plateforme

Les possibilités d'import/export des données

La transmission des données (focus PLAGE)

Les tableaux de contrôle

Temps d'échanges

Rappel

Vous vous posez des questions à propos du recueil ?

- Pour obtenir des informations complémentaires sur les modalités de réponse à l'étude, vous pouvez :
  - retrouver l'ensemble des informations disponibles et des outils mis à disposition sur une page dédiée au recueil sur le site internet de l'ATIH : https://www.atih.sante.fr/recueil-national-serafin-ph
  - **contacter le support méthodologique et technique** au moyen :
    - d'une adresse courriel dédiée : support.ph@fr.ey.com
    - d'un numéro de téléphone dédié : 0800 000 335
  - **parcourir la foire aux questions qui sera publiée** sur la page dédiée au recueil (FAQ) : https://www.atih.sante.fr/recueil-national-serafin-ph

Rappel

Accompagnement des ESMS PH participants

- La documentation qui vous accompagne :
  - Guide méthodologique
  - Manuel utilisateur RAMSECE-PH
  - Formats d'import du logiciel RAMSECE-PH
  - Manuel utilisateur MAGIC-PH
  - Guide de la plateforme e-PH
  - Modèles de notes d'information (adultes/tuteurs et FALC)
  - Guide de lecture des tableaux de contrôle
  - Procédure de gestion des comptes utilisateurs et APE sur PLAGE
  - Procédure de téléchargement et connexion au logiciel RAMSECE-PH
  - Guide descriptif des nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH
  - *Autres documents si nécessaire au fil de la campagne*

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

Pour nous contacter

serafin-ph@cnsa.fr